

PROJET PEDAGOGIQUE

Institut de Formation en Soins Infirmiers

2021 / 2025



Validé le 14/10/2021 lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

Remis à jour le 15/09/21

INTRODUCTION

Pour qui et pourquoi un projet pédagogique ?

Pour les étudiants tout d'abord,

Ce projet pédagogique leur permettra de comprendre l'objectif fixé par l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHU de Reims : former un professionnel prêt à entrer dans la vie active avec des valeurs et des connaissances transposables en toute situation de soin en intégrant sa singularité.

Au cours des 3 années de formation, les étudiants seront accompagnés pour découvrir les multitudes de champs d'actions du métier dans les dimensions du soin curatif, éducatif et préventif. Les stages proposés sont variés et s'inscrivent dans un parcours individualisé permettant de construire pas à pas l'avenir de la prise de poste dans la discipline qu'ils auront choisie à la poursuite d'étude. Pour ceux qui hésitent, le champ des possibles est ouvert et les échanges avec les professionnels encadrants leur permettront de s'orienter vers ce qui leur correspond le mieux.

Pour l'équipe pédagogique,

Ce projet est avant tout une construction d'équipe, un projet commun que nous avons l'ambition de mener ensemble. Ce projet est le fil conducteur de notre action au quotidien et le repère pour intégrer nos nouveaux collègues lorsque l'équipe se renouvelle.

Dans un ouvrage de référence, *Anthropologie du projet*, J.-P. Boutinet définit le projet comme une « anticipation opératoire partiellement déterminée » [p. 64]. Il représente donc le reflet de ce nous souhaitons réaliser en nous projetant dans l'avenir. C'est donc avant tout ce qui rassemble l'équipe et l'oriente vers des objectifs partagés.

Pour les encadrants de terrains et les intervenants extérieurs,

Leur contribution est primordiale. Elle apporte la cohérence entre l'apprentissage théorique et l'application clinique en situation. Que ce soit pendant les stages ou lors d'interventions à l'institut, leur engagement à nos côtés est un élément essentiel à la formation. Nous souhaitons qu'ils trouvent, à travers ce projet, tous les éléments de compréhension à nos actions. Ils sont nos partenaires de formation et des interlocuteurs incontournables pour nos étudiants.

Ce projet pédagogique est composé de trois parties qui s'enchainent.

Vous trouvez, dans la première partie, une présentation générale de la structure et de son environnement. En deuxième partie, sont détaillés les principes pédagogiques retenus pour répondre aux objectifs. Enfin, en troisième partie, sont énoncés les 6 grands axes de travail retenus de ce projet 2021-2025, déclinés en actions concrètes qui seront mises en œuvre au cours de la formation.

Résolument tourné vers l'actualité et l'innovation, il intègre cependant les bases fondamentales partagées par la profession et propres à son identité.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation de l'IFSI du CHU de Reims (page 4 à 13)

1. Environnement et tutelles	4-5
2. Missions et cadre réglementaire	5-6
3. Ressources humaines et organigramme.....	6-7
4. Origine des étudiants.....	7-8
5. Ressources matérielles	8-9
6. Valeurs	9-10
7. Démarche qualité et processus de formation	11
8. Vie étudiante.....	11-12
9. Autres services à disposition des étudiants.....	12
10. Documents de la formation	13

PARTIE 2 : Les principes pédagogiques mobilisés (page 14 à 19)

1. Pédagogie différenciée : apprendre à apprendre.....	14
2. Méthode d'apprentissage par compétence	15
3. Alternance intégrative	15-16
4. Rôles des acteurs de la formation	17-18
5. Dispositif de formation rémois	18-19

PARTIE 3 : Les axes du projet pédagogique 2021 – 2025 (page 20 à 34)

1. Des enseignements professionnels articulant fondamentaux et pédagogies innovantes	20-22
2. Un accompagnement individualisé des étudiants	23-24
3. Une offre de stage diversifiée sur le territoire et à l'international.....	25-27
4. Une professionnalisation en lien avec les besoins de la population	28-30
5. Une approche de la recherche en soins dans le cadre de l'universitarisation	31-32
6. Un développement de l'inter professionnalité.....	33-34

Conclusion : page 35

ANNEXES et fiches actions : (page 36 à 70)

1. Environnement et Tutelles

L'IFSI de Reims est situé sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de médecine composée des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie.

Il fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 11 formations paramédicales et l'école de Sage-Femme. Ces 11 autres formations sont :

- les 3 spécialisations de l'infirmière : école des Infirmiers anesthésistes (EIADE) école d'infirmiers de bloc opératoire (E IBODE) et infirmiers puéricultrices (IPDE)
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA), d'Auxiliaire Ambulancier et des Assistants de Régulation Médicale (IFARM)
- les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)
- l'Ecole de Sage-Femme (ESF)

L'Institut Régional de Formation (IRF) est intégré dans le Pôle Ressources Humaines-Organisation des Soins-Formation-Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support de l'IFSI. La Directrice Générale du CHU à ce titre est la représentante légale de l'institut.

Ces tutelles sont selon les articles de L 4383-1 à L 4383-6 du code de la santé publique :

- l'Etat fixe les conditions d'accès à la formation, détermine les programmes, l'organisation des études, les modalités d'évaluation et délivre les diplômes.
- le Conseil Régional (CR) délivre les autorisations de formation, définit annuellement un quota à admettre en première année sur la base du Schéma Régional des Formations Sanitaires et arrête le financement au regard.
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, assure le suivi des programmes et la qualité de la formation

L'IFSI de REIMS est membre du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) des IFSI du territoire Champagne Ardenne de la Région Grand Est, qui regroupe 6 IFSI publics et 1 Croix Rouge. Cela

permet échanges et mises en commun notamment pour une meilleure cohésion pédagogique et scientifique en partenariat avec l'Université de Reims.

La convention de partenariat avec l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) offre aux étudiants un accès au portail universitaire et l'accessibilité de droit aux services suivants :

- ✓ Bibliothèques Universitaires,
- ✓ Service d'Information et d'Orientation Universitaire,
- ✓ Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
- ✓ Service social de l'université
- ✓ Bureau de la Vie Etudiante (BVE), accès aux locaux (associatifs ou autres) réservés aux étudiants.

Un schéma représentant les liens de l'IFSI dans son environnement est présenté en annexe 1.

2. Finalité, missions et cadre réglementaire

La finalité de la formation est d'accompagner les étudiants pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier. Elle vise l'acquisition de compétence pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Les **missions d'un IFSI** sont détaillées dans l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des Instituts de Formations préparant au diplôme d'infirmier et sont de deux ordres principaux :

- ✓ La formation initiale des professionnels pour laquelle l'institut est autorisé en vue d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Infirmier; cette formation est dispensée en conformité avec la réglementation en vigueur. Elle permet l'obtention d'un grade licence en partenariat avec l'Université Reims Champagne Ardenne (URCA).
- ✓ La formation continue des professionnels incluant la formation de préparation aux épreuves de sélection pour les candidats de la Formation Professionnelle Continue et d'adaptation à l'emploi (FPC/FAE). Plus largement, la formation continue propose des formations de maintien des acquis et des compétences dans le domaine des soins infirmiers et du tutorat des étudiants.

L'accès à la formation en soins infirmiers se réalise sur sélection. Elle est double depuis l'année universitaire 2019-2020

- Soit par la plateforme Parcoursup pour les bacheliers
- Soit par une sélection comprenant deux épreuves (écrite et orale) pour les candidats issus de la Formation Professionnelle Continue

Le quota est actuellement de 182 étudiants par année de formation.

Un dispositif passerelle a été mis en place depuis 2020 en partenariat avec l'Université de Reims Champagne Ardenne. Il permet à des étudiants de PASS ou LAS de se réorienter en accédant directement au semestre 2 de première année suite à une sélection.

La **gouvernance de l'IFSI**, selon l'article 2 de l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, est composée d'une instance et 3 sections :

- Instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) Elle se réunit une fois par an en octobre ;
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants : réunion 1 fois par an minimum : en octobre et plus si besoin ;
- Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires : réunion uniquement si besoin ;
- Section relative à la vie étudiante : 3 fois par an : en mars, juin et novembre.

Le cadre réglementaire est présenté en annexe 2. Il comprend les principaux décrets et arrêtés régissant la formation des études en soins infirmiers.

3. Ressources Humaines et Organigramme

L'équipe pédagogique est constituée :

- D'une directrice des soins de filière infirmière et de son adjoint
- D'une secrétaire de direction
- De 3 secrétaires pédagogiques
- D'une coordonnatrice pédagogique, cadre supérieur, de filière infirmière

- D'une cadre supérieure en mission transversale
- De 24 formateurs, cadres de santé, infirmiers

Chaque formateur est polycompétent en pédagogie (cours magistraux présentiel ou distanciel, simulation, TP et TD). Il a un domaine d'expertise des soins infirmiers de par son parcours professionnel et son expérience : soins généraux, éducation thérapeutique, soins critiques, soins en bloc opératoire, soins en psychiatrie, soins en pédiatrie, santé publique ...

Une procédure de **tutorat du nouvel arrivant** est mise en œuvre pour accompagner les prises de poste et faciliter l'intégration.

L'ensemble des formateurs a un niveau universitaire : master ou DU et maintient ses compétences. Pour cela, un plan de formation est construit annuellement. Il comporte des actions de formation sur la base de demandes individuelles pour l'acquisition de nouvelles compétences et d'actions de formation collective dans le cadre de développement d'un projet spécifique.

Chaque formateur est responsable d'une UE. Il actualise chaque année le plan d'enseignement de cet UE. Un tableau de répartition des UE est en annexe 3.

Les formateurs font partie de groupes de travail internes ou externes en partenariat avec le CHU (commission de soins, groupe recherche ...) et sont invités aux réunions des cadres de santé de l'établissement.

L'**organigramme** est présenté en annexe 4 et les groupes de travail des formateurs en annexe 5.

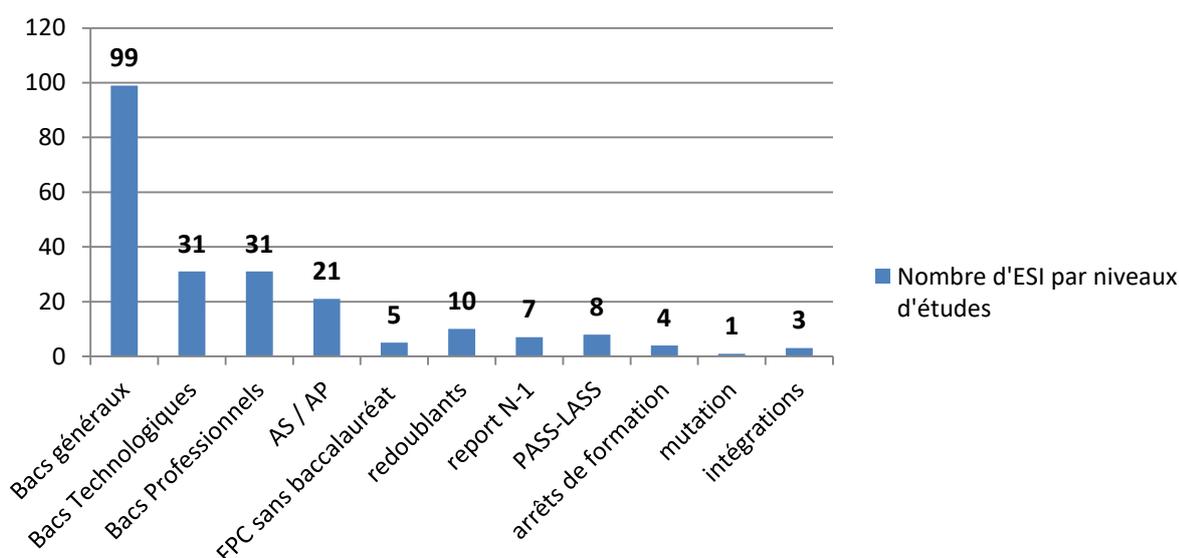
4. Origine des étudiants

Niveau d'étude à l'entrée en formation :

L'accès est majoritairement par Parcoursup (75%).

Les bacs les plus représentés sont des bacs généraux (52%), techniques (16%) et bacs professionnels (16%). Les autres candidats (15%) sont des bacheliers en reconversion, en réorientation, ont un DAEU...

Répartition par niveaux d'études



Provenance géographique des étudiants :

Répartition par département d'origine



Parcours de formation (chiffres de la promotion 2018-2021)

Nombre d'étudiants fin de semestre 6: 131

Nombre d'étudiants présentés au DEI du 20 juillet 2021: 117

Nombre d'étudiants reçus au DEI du 20 juillet 2021: 115

Nombre d'étudiants L3 en complément de formation ou en redoublement : 16 étudiants dont:

- 5 étudiants seront présentables au jury de décembre 2021,
- 8 étudiants seront présentables au jury de mars 2022,
- 3 étudiants seront présentables au jury de juillet 2022,

5. Ressources matérielles

L'IFSI est situé au deuxième étage de l'IRF. Il comporte de nombreuses salles de toute taille pour des travaux de groupe ainsi que 2 amphithéâtres de 200 places. Il est équipé pour l'accessibilité aux

personnes en situation de handicap. L'IFSI a accès à toutes les structures du service commun : salles de pause, centre de documentation, centre de simulation. Des vestiaires individuels sont à disposition. Un secrétariat central est accessible toute la journée de 6H30 à 18H.

6. Valeurs

Ce sont avant tout **des valeurs humaines** qui sont retenues par l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHU de Reims. Elles correspondent à l'orientation souhaitée pour la politique managériale de l'équipe et le projet pédagogique pour les étudiants.

Le respect, notre fil conducteur....

Le respect qualifie d'une part et avant tout les relations entre les individus au sein de la structure de formation. Il est, d'autre part, la règle de vie collective que nous souhaitons. Enfin, il exprime le respect de l'environnement de travail que ce soit les locaux, le matériel mais aussi les abords extérieurs.

Cette valeur est celle que l'équipe de l'institut souhaite transmettre durablement aux étudiants pour qu'elle reste ancrée au cours de la vie professionnelle : soigner les patients, accompagner les proches, s'occuper de résidents avec **humanité**.

Le **respect** se décline à travers de nombreuses autres valeurs interdépendantes, qui sont énoncées dans les paragraphes suivants :

Respect entre les formateurs et les étudiants

La relation entre les formateurs et les étudiants vise la réussite de chaque étudiant dans la singularité de son parcours. Elle se construit au travers du suivi pédagogique, de l'accompagnement individualisé et de **l'écoute bienveillante**. L'objectif est de permettre à chacun d'accomplir à terme son projet professionnel dans **une relation de confiance**.

Il est attendu de l'étudiant d'être attentif aux remarques des formateurs, de **rester ouvert** aux conseils qui lui sont donnés pour lui permettre de progresser et de choisir la bonne orientation. Ces conseils pourront aussi l'amener à trouver sa voie et un épanouissement professionnel. Sur les années de formation, il y a des moments plus ou moins difficiles à vivre, le formateur sera guidant et soutenant avec une attitude de **bienveillance**. De son côté, l'étudiant sera acteur participatif pour se projeter en tant que futur professionnel responsable.

Respect au sein de chaque groupe représentatif : formateurs, étudiants et usagers de l'IRF

La vie au sein des groupes est faite de toutes sortes de situations. Les regards pour les comprendre ou les interpréter dépendent de chacun en tant que personne. L'ouverture d'esprit, la confiance et la communication sont des clés de succès pour éviter les ruptures, la violence ou les conflits.

Le respect s'entend ici par des prises de parole et des attitudes professionnelles évitant le jugement de valeur. La **tolérance** et la **solidarité** sont deux autres valeurs qui en découlent. Elles permettent de faire face aux situations délicates comme aux situations de crise, situations souvent rencontrées et vécues par les équipes de soins.

Respect envers les intervenants extérieurs et de tout professionnel partenaire de formation

L'IFSI sollicite de nombreux intervenants extérieurs pour enseigner et pour partager leur expertise et leurs expériences. La richesse des échanges permet de confronter les points de vue et de faire évoluer les représentations. L'accueil fait aux intervenants sera conforme aux règles de **politesse** en vigueur.

L'enseignement en situation de pratique clinique est complémentaire à l'enseignement théorique et totalement intégré à la formation. Les mêmes principes relationnels régissent les temps de formation en dehors de l'IFSI. L'étudiant aura besoin de faire preuve d'**adaptabilité** à des publics variés (patients, professionnels) de la même manière que les professionnels de santé s'adaptent aux besoins des étudiants suivant leur niveau d'étude. La réussite réside dans cet équilibre réciproque.

Respect de l'environnement

L'IRF met à disposition des étudiants infirmiers des locaux dédiés à la spécificité de leur formation. Le maintien d'un environnement agréable et convivial est un **engagement** de chacun. Il se traduit par des gestes **citoyens** simples au quotidien qui témoignent du respect du travail de l'ensemble des professionnels (ne pas jeter des papiers par terre, remettre en ordre une salle que l'on a utilisée, ne pas coller des gommes à mâcher sous le mobilier, faire attention à la propreté des locaux...). L'engagement de tous, passe également par le respect du matériel pédagogique mais aussi par le signalement de tout dysfonctionnement constaté.

En somme, il est attendu une adaptation de son comportement à la vie collective. C'est être autonome, solidaire et responsable de ses actes dans le respect du règlement intérieur et de l'autorité de chacun dans son rôle.

Le respect est décliné ainsi dans toutes ses dimensions : se respecter, respecter l'autre, faire preuve de respect

7. Démarche qualité et Processus de la formation

L'IFSI, comme l'ensemble des formations de l'IRF, est engagé dans une démarche qualité. Cette démarche s'appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ).

Des auditeurs internes à l'IRF et à l'IFSI sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d'amélioration des prestations.

La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le suivi des plans d'actions d'amélioration élaborés à partir des événements déclarés ou la prévention des risques.

Le processus qualité de la formation IFSI est présenté en annexe 6 ainsi que toute la déclinaison de la démarche qualité et gestion des risques mise en œuvre.

Une première certification QUALIOPi doit avoir lieu fin 2021.

8. Vie étudiante : Vie associative, CREI / les événements / réunion vie étudiante IFSI et IRF

Les réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus.

Il y en a une ou deux spécifiques pour l'IFSI et deux autres communes à l'IRF pour la promotion de projet commun et le développement d'une dynamique IRF.

La CREI (Corporation Rémoise des Etudiants Infirmiers) dispose avec les autres regroupements étudiants de l'IRF d'un local mis à disposition pour leur association. Ils sont conviés aux rentrées administratives et organisent les temps conviviaux de cérémonie de Diplôme d'Etat. Ils réalisent des projets à destination des étudiants et échangent avec la Direction sur leurs besoins.

Chaque année, l'IRF organise une journée porte ouverte. Cet événement permet aux futurs étudiants de découvrir la structure et de se familiariser avec une multitude de cursus et de métiers de la santé. A travers différents stands répartis sur l'ensemble du bâtiment, chacun s'informe, échange avec les représentants et les étudiants en formation des 11 écoles et instituts qui

composent l'IRF, mais également avec d'autres professionnels (diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien...) venus présenter leur parcours et leur métier.

Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet événement est aussi une opportunité pour les étudiants qui y participent, de valoriser leur formation, leurs futurs métiers et d'échanger autour de leurs valeurs du soin.

Depuis 2015, des conférences débat sont organisées sur des thématiques rapprochant les étudiants et formateurs de l'IRF.

9. Autres services à disposition des étudiants

Différents services sont à disposition des étudiants : lingerie, restauration, vestiaires ... ils sont détaillés dans le règlement intérieur.

Des **référents Handicap** sont identifiés pour l'IRF. Ils interviennent à la demande. Une information complète sur leurs rôles et la façon de les contacter est disponible sur le site de l'IRF.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est destiné à répondre aux besoins documentaires des étudiants et des personnels des différentes écoles et instituts du Centre Hospitalier Universitaire. Sa mission est de collecter, de gérer, de conserver, d'assurer la diffusion et la valorisation des informations nécessaires aux étudiants et aux enseignants, de soutenir l'enseignement et la recherche des différentes écoles et instituts.

Le fond est informatisé depuis 1983 et le centre de documentation met à la disposition des utilisateurs une base documentaire de plus de 7 000 ouvrages et de 110 abonnements indexés dans une base de données documentaire.

L'IRF est équipé en WIFI. Des postes informatiques et scanners sont mis à disposition au CDI. Ils offrent un accès aux différents logiciels pour la réalisation des travaux demandés. Un technicien audiovisuel assure l'entretien du parc informatique et son bon fonctionnement.

Des forums, notamment lors des rentrées administratives et des remises de diplôme proposent aux étudiants de découvrir les moyens à leur disposition pour les accompagner dans leur projet professionnel. Sont présents des assurances, des mutuelles, les banques...

10. Documents de la formation

Ces documents sont à connaître et à disposition des étudiants. Ils sont complémentaires de ce projet et sont disponibles soit en version dématérialisée soit en version papier.

- Le règlement intérieur de l'IFSI (détail des droits et obligations de l'étudiant)
- La procédure d'accès au centre de documentation

Le référentiel mis en œuvre à l'IFSI de Reims est fixé par l'arrêté du 31 juillet 2009. Depuis sa conception, ce référentiel national s'inscrit dans une évolution du système de santé en France qui vise une meilleure prise en compte des besoins de santé sur les territoires : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, états de polyopathie, évolution des techniques médicales et modification de l'offre de soins. La réingénierie de la formation a suivi, avec une approche par compétences, un alignement sur les exigences du processus de Bologne pour permettre la mobilité européenne (équivalence des diplômes) et en corollaire, le rapprochement de la filière paramédicale vers l'université (universitarisation et passerelles entre les parcours de formation).

Contrairement aux autres programmes de formation qui sont plutôt évolutifs dans le temps, celui-ci réinterroge en profondeur le cadre de référence d'apprentissage, le mode d'ingénierie pédagogique et de formation, ainsi que la posture des acteurs responsables des étudiants. Ces points sont développés ci-dessous.

1. Une pédagogie différenciée : apprendre à apprendre

La pédagogie en formation professionnelle des études en soins infirmiers est orientée vers la construction des savoirs **par** l'étudiant.

Elle relève **d'une pédagogie différenciée**. Cette pédagogie part du postulat que chaque étudiant a des capacités et des modes d'apprentissage différents. Elle s'appuie sur des valeurs humanistes et prend en compte que les situations sont vécues et analysées différemment suivant les étudiants. Le formateur sera donc amené à développer des stratégies pédagogiques qui aident l'étudiant dans ses apprentissages. Par exemple, en milieu clinique, il lui proposera d'affiner son sens de l'observation, d'orienter des recherches et d'ouvrir le champ du raisonnement.

En formation professionnelle, la pédagogie différenciée est une démarche qui consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de méthodes et de moyens d'apprentissages afin de permettre aux étudiants d'acquérir des capacités, des aptitudes, des compétences et des savoir-faire hétérogènes pour atteindre l'objectif fixé. L'approche est centrée sur l'apprenant, ce qui favorise la construction personnalisée de compétences.

2. Une méthode d'apprentissage par compétence

Elle prend appui sur le **socioconstructivisme** et repose sur la contextualisation des apprentissages ainsi que sur la participation active de l'étudiant. Le but est de permettre à l'étudiant de construire des savoirs à partir de connaissances acquises, d'expérience en situation et de partage de points de vue avec d'autres étudiants (analyse de situation vécue).

Le socioconstructivisme peut donc être considéré comme un cadre général de référence dans lequel vient s'inscrire notre approche pédagogique. Ce cadre, comme tout cadre, est fait pour s'y référer et donner de la cohérence à ce projet pédagogique. L'étudiant apprend par l'intermédiaire de ses représentations remises en cause par d'autres compréhensions d'une situation. L'étudiant est en position d'apprenant et s'interroge. La conception initiale est seulement un point de départ et le résultat de l'activité est un véritable processus d'apprentissage construit. Le nouveau savoir n'est effectif qu'après une reconstruction s'intégrant au réseau conceptuel initial de l'apprenant. En définitive, apprendre ne consiste pas à recevoir le savoir d'une manière passive (cours magistral), mais à agir sur les informations reçues de la situation en les transformant, en les analysant et en les confrontant à la perception des autres. Les connaissances nouvelles sont construites à partir de ce que l'on sait déjà (connaissance, apprentissage et expérience). Si le sujet s'aperçoit que ses anciennes conceptions ne lui permettent pas d'assimiler les nouvelles informations fournies par une situation ou qu'elles sont insuffisantes, un déséquilibre se crée et les anciennes connaissances constituent un obstacle. L'étudiant va devoir éliminer, transformer ou réorganiser certaines connaissances pour en créer de nouvelles et ainsi atteindre un nouvel équilibre.

L'approche socioconstructiviste a pour *«finalité d'encourager le développement d'une approche réflexive des problèmes, de favoriser la prise de conscience du caractère construit d'un problème, permettre aux apprenants de s'initier à l'analyse et à l'action dans des situations complexes, favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages, favoriser l'engagement des apprenants et une prise de conscience de leurs attitudes, favoriser le développement d'habiletés interpersonnelles, favoriser la création d'une communauté d'apprenants .»* (MEIRIEU, 1985).

3. L'alternance intégrative

Les études en soins infirmiers sont en alternance. Elles sont passées d'un mode associatif (lieu de l'apprentissage pratique et lieu de l'apprentissage théoriques tour à tour) à intégratif depuis le

référentiel de formation du programme infirmier (Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, s. d.)

L'alternance s'entend ici de deux manières : l'alternance entre le milieu professionnel (stage) et le milieu de la formation (IFSI) et l'alternance entre l'acquisition de connaissances (enseignements théoriques) et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles (enseignements cliniques) avec « *la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins ... s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse des situations professionnelles*¹ ».

L'alternance intégrative se caractérise donc par une nécessité de mise en cohérence des périodes de stage et des enseignements. Pour cela, sur le terrain et lors des cours théoriques, l'action de l'ensemble des acteurs de l'encadrement est totalement collaborative. Ce processus permet des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, que l'apprenant s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles. C'est la forme la plus difficile à construire. Elle s'attaque au morcellement des savoirs, en partant du postulat qu'un individu ne peut apprendre qu'à partir d'éléments qui ont du sens pour lui, et en proposant un processus davantage centré sur l'individu, à partir d'une logique de situations problèmes. Ces apprentissages expérientiels sont constitués par un travail réflexif sur le vécu, et une transformation de l'expérience en connaissances, que l'apprenant s'approprie par résolution de problèmes. L'entrée peut se faire par la complexité, dès lors que les situations rencontrées ont du sens et sont susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes que se pose l'apprenant.

L'alternance intégrative doit donc permettre le développement de compétences pour être efficiente. Les enseignements planifiés dans les Instituts de formation et les activités professionnelles réalisées sur les lieux de stage doivent s'articuler, se mettre en lien, pour qu'elles puissent prendre sens pour l'étudiant. Les connaissances théoriques transférables en situations professionnelles favorisent la construction des compétences professionnelles. Le programme de 2009 va donc devoir inscrire les acteurs de la formation dans une logique d'accompagnement différente. Si jusque-là les deux lieux d'enseignements théoriques et cliniques « cohabitaient » (alternance associative), le programme actuel les inscrit dans une logique de coopération et de continuum.

¹ Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession – Formations des professions de Santé – Profession infirmier - SEDI

4. Le rôle des acteurs de la formation

Ne sont détaillés dans ce projet que les rôles pédagogiques des acteurs de proximité des enseignements cliniques et théoriques c'est à dire le tuteur de stage (pour la clinique) et le formateur en institut de formation en soins infirmiers (pour la théorie).

Le tuteur de stage est le responsable de l'encadrement pédagogique sur le terrain pour l'accueil, l'accompagnement, l'évaluation du niveau d'apprentissage et de progression de l'étudiant. Il assure l'évaluation des compétences acquises. Le tuteur est un professionnel volontaire, formé et investi dans la transmission des savoirs théoriques et cliniques. Il s'inscrit au quotidien, dans son poste, dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles et le respect du cadre réglementaire. Il a un rôle de formateur réflexif, évaluateur des acquis et apprentissages. Il est expert dans certaines activités de soins (les plus emblématiques rencontrées lors du stage) et maîtrise le programme d'études en soins infirmiers. Les compétences attendues d'un tuteur relèvent d'une fonction de pédagogue qui sait conceptualiser, théoriser et induire le questionnement.

Le formateur de l'institut de formation inscrit son action au sein d'un dispositif réglementairement défini. Il exerce exclusivement en institut de formation et est issu de la profession infirmière. Il a une expérience de terrain le plus souvent. Le formateur en soins infirmiers de l'institut appartient au corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière et est titulaire du diplôme cadre de santé suite à une formation.

Depuis le référentiel de 2009, le formateur décline la formation par une approche par compétences en soins infirmiers. Il amène l'étudiant à adopter une posture réflexive lui permettant d'analyser sa pratique afin d'être dans une dynamique constante d'amélioration de ses acquisitions. C'est un référent professionnel, « passeur » de savoirs et de comportements ou attitudes professionnelles, qui vont permettre la construction de l'identité professionnelle. Il est garant de la rigueur nécessaire aux soins, de l'expertise professionnelle et de la progression des étudiants dans la construction d'une relation à autrui humaniste, éthique, ouverte d'esprit. Il organise et valide les séquences de formation, les suivis.

La collaboration entre l'IFSI et les lieux de stage est définie dans le référentiel en précisant « *Les IFSI désignent un **formateur référent** pour chacun des stages, l'étudiant connaît le formateur référent du stage. Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure. Il est également en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions*

pédagogiques qui peuvent se poser. Il a accès aux lieux de stage et peut venir encadrer un étudiant sur sa propre demande, celle de l'étudiant, ou celle du tuteur de stage ».(COUDRAY, 2009)

L'objectif est de former de futurs professionnels responsables et autonomes qui ont pu construire au cours de la formation un cheminement de professionnalisation.

5. Le dispositif de formation

Le dispositif de formation est conçu sur les 3 années de formation selon l'arrêté de 2009.

Il comprend des temps de regroupement pour les enseignements théoriques (cours magistraux en amphithéâtre (CM), travaux dirigés (TD), des travaux personnels guidés (TPG) et travaux pratiques en sous-groupes. Des séances de simulation sont programmées à hauteur de 2 par année de formation et sont réalisées dans un centre spécialement dédié à ce type d'enseignement. Il comprend aussi des temps de stage planifiés à l'année et organisés par deux formateurs responsables.

Tableau de l'alternance de l'année universitaire de l'année à venir est en annexe.

Les stages sont de 35 heures par semaine (du lundi au dimanche inclus) Les modalités pratiques sont définies par le tuteur de stage qui fera le planning et proposera des temps de travail et de bilans.

Le référentiel donne lieu à l'attribution d'ECTS (European Credits Transfert System) conformément au système européen. La formation prévoit une répartition des 180 ECTS octroyés en 120 ECTS pour les enseignements en institut de formation et 60 ECTS pour les enseignements cliniques des 7 stages.

Les **10 compétences à acquérir** sont découpées en unité d'enseignement (UE) Le référentiel de formation est constitué de 36 matières réparties en 59 UE à valider. En cas de non validation, des séances de rattrapage sont organisées. Les UE sont complémentaires des unités d'intégration (UI) qui portent sur l'analyse de situations cliniques vécues permettant la transposition d'une situation à une autre dans un objectif de construction des savoirs.

Chaque étudiant pourra personnaliser **son parcours de stage** en vue de son lieu d'exercice futur. En effet, en complément des 4 types de stage obligatoires : soins de courte durée (MCO) soins en psychiatrie, soins de longue durée et de réadaptation et soins individuels ou collectifs en lieu de vie parmi les 7 à réaliser, 3 restent à négocier dont le stage pré professionnel de fin de formation. La diversité des stages proposés par l'IFSI de Reims est un atout pour accéder à des expériences

diverses et pour s'orienter en poursuite d'étude vers une spécialisation en puériculture ou en bloc opératoire ou vers la formation en pratique avancée.

Pour chaque stage, une convention est établie : elle est tripartite entre le stage, l'IFSI et l'étudiant. Elle précise les engagements de chacun dont la durée du stage, les modalités d'évaluation et de validation dans la formation. Concernant l'évaluation en stage, un portfolio dématérialisé est utilisé et permet de mesurer au fil des stages la progression de l'étudiant.

Un stage spécifique nommé « **Service Sanitaire** » est organisé sur 3 semaines. Il permet de réaliser des actions de santé publique en inter-professionnalité avec des étudiants en médecine, odontologie, pharmacie ou maïeutique (décret 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé).

La formation est organisée en semestre. A la fin de chaque semestre, une Commission d'Attribution des Crédits d'ECTS (CAC) est réunie (en février pour les semestres impairs, fin juin pour les semestres pairs et fin août pour les rattrapages) Elle est composée du Directeur ou son représentant, de membres formateurs de l'institut, de membres cadres de santé des terrains de stage et de membres de l'université.

AXE 1 Des enseignements professionnels articulant fondamentaux et pédagogies innovantes

D'après le CNIRé (Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative), une pratique innovante est "une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être et à la qualité des apprentissages".

Elle prend appui sur la créativité des personnels et de tous les étudiants. Elle repose sur une méthodologie de conduite du changement. Chacun de ces points ne suffit pas à lui seul, mais plusieurs combinés font d'une action une pratique innovante dans sa conduite et dans ses effets.

Innover, ce n'est pas forcément inventer quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs. L'innovation s'appuie avant tout sur la démarche et le suivi, qui importent bien plus que la nouveauté radicale.

1.1 La classe inversée : le cours avant le cours

Le principe de la pédagogie inversée est de **faire travailler les étudiants en amont du cours**, afin de consacrer le temps du cours à d'autres activités : approfondissement de certaines notions, réponse aux questions des étudiants, mais aussi mise en commun des productions, échanges et débat. Les rôles traditionnels dans l'apprentissage sont en effet ici inversés, puisque l'enseignant (formateur ou intervenant) n'apporte plus les connaissances en première intention, mais il ou elle aide les étudiants pour la compréhension des notions importantes et leur application en situation professionnelle.

 **Objectif** : *Développer la pédagogie inversée dans les enseignements théoriques.*

1.2 L'amphi interactif : l'intérêt des outils numériques

L'utilisation de logiciels et plateformes web interactives favorise les échanges en grand groupe. Par le biais de boîtiers électroniques (Quizbox*) ou directement via leur smartphone ou ordinateur, les étudiants sont invités à participer activement à l'enseignement. Ces outils permettent de rendre les présentations PowerPoint interactives, avec des échanges/résultats disponibles en direct et instantanés.

En situation de cours, ils permettent de mesurer la compréhension des étudiants, de revenir sur les notions-clés et favorisent l'attention des apprenants.

 **Objectif :** *Développer l'utilisation des outils numériques interactifs*

1.3 La téléprésence : être en cours sans y être

L'enseignement à distance apporte une offre de formation complémentaire aux cours et travaux réalisés en présentiel qui restent fondamentaux pour l'apprentissage des étudiants. Ils font partie de l'hybridation de la formation.

Grâce à la dématérialisation, les étudiants disposent de supports pédagogiques de différentes natures (powerpoint commentés, vidéos de démonstrations, visio-conférence...) accessibles à tout moment directement depuis leur domicile, ou depuis l'IFSI via les espaces informatiques mis à disposition (Moodle).

 **Objectif :** *Développer les enseignements en distanciel tout en conservant la qualité de l'enseignement*

1.4 Le serious game : apprendre en jouant

Philippe Meirieu défend l'idée que, "susciter le désir d'apprendre et faire accéder à la joie de comprendre, voilà l'enjeu essentiel de toute éducation et formation : il s'agit, ni plus ni moins, de replacer le plaisir au cœur des apprentissages, et cela tout au long de la vie."

Les serious game ("jeux sérieux") s'inscrivent dans cette dynamique de conciliation entre apprentissage et satisfaction. Ils permettent de contextualiser les enseignements théoriques avec des cas concrets.

Plusieurs unités d'enseignements intègrent des séquences ludiques au cours des trois années de formation : UE 2.11 : la chambre des erreurs, "cherche et trouve" le bon médicament, simulation 3D ; UE 2.2 : "challenge" paramètres vitaux...

 **Objectif :** *Compléter des enseignements théoriques par des jeux sérieux pour s'inscrire dans une dynamique de conciliation : apprentissage et satisfaction de l'étudiant.*

1.5 La simulation en santé

Dans le cadre de la démarche qualité au sein des Instituts de Formation, où l'apprentissage expérientiel est reconnu comme prédominant pour fixer les connaissances et savoir-agir, la simulation en santé apparait comme un axe prioritaire du projet pédagogique.

La simulation, mise en place au cours de chaque semestre de formation, place les apprenants en situation de soins, dans un contexte sécurisé et sécurisant. Elle leur permet de développer leurs habiletés gestuelles et relationnelles, de mobiliser les savoirs acquis et d'accroître leur capacité d'analyse face à des situations concrètes.

Quatre types de simulation sont principalement utilisés au sein de l'IFSI du CHU de Reims :

- La simulation procédurale : permet de développer les techniques de soins à l'aide de matériel spécifique en salle de travaux pratiques (bras de perfusion, buste pour chambre implantable...)
- La simulation humaine : s'effectue à l'aide de patients standardisés (acteurs, jeux de rôles) et permet de travailler les situations de soins relationnels
- La simulation sur mannequin : l'utilisation d'un patient "grandeur nature", contrôlable à distance (paramètres vitaux...) permet de travailler certaines techniques et prises en charge complexes de soins.
- La simulation hybride : qui regroupe, au sein d'une même séquence, l'usage de la simulation humaine et d'un simulateur mannequin ou procédural.

A ces quatre types de simulation s'ajoute la simulation virtuelle, en cours de développement, abordée dans la partie "serious game".

 **Objectif** : Permettre à chaque étudiant d'expérimenter la simulation au cours de la formation

Axe 2 : Un accompagnement individualisé des étudiants

Tout au long de sa formation, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé.

Selon Maela PAUL², « dans l'accompagnement, l'individu accompagné est considéré comme un sujet autonome, actif et responsable. »

L'objectif visé au cours de la formation en soins infirmiers est l'individualisation, la socialisation, l'autonomisation et la responsabilisation de l'étudiant.

L'accompagnant, tuteur de stage, encadrant de proximité ou formateur IFSI, suit l'étudiant dans son évolution et favorise le développement de sa capacité d'analyse dans une critique structurée et constructive. Il repère les capacités de l'apprenant pour les valoriser et le guide pour s'autoévaluer. Il l'aide à travailler sur ses insuffisances et réajuste au regard de ses difficultés.

2.1 Le suivi individuel de l'étudiant

« La posture d'accompagnement place l'accompagnant dans une situation paradoxale entre le désir d'aider et celui de laisser de l'autonomie à l'étudiant, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour l'aider à sortir de sa situation. » (Maela PAUL).

 **Objectif** : Développer l'autonomie, la réflexivité et la responsabilisation de l'étudiant dans la « gestion » de son parcours de formation.

2.2 Le suivi en stage

Un formateur IFSI référent est désigné pour chaque lieu de stage. Il est en lien avec le maître de stage et le tuteur. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, il se déplace sur le lieu de stage à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou à celle du tuteur de stage³.

 **Objectif** : Assurer un suivi personnalisé de l'étudiant en stage.

² PAUL Maela (2004). *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 351 p.

³ Référentiel de formation conduisant au diplôme national d'infirmier de 2009

2.3 L'alternance intégrative

Le concept d'**alternance intégrative** repose sur la relation entre savoirs et compétences et sur la réflexion que mène l'apprenant sur son savoir dans l'action. Cette nouvelle approche s'appuie sur la co-construction de dispositifs pédagogiques et la coopération entre les équipes pédagogiques et les équipes tutorales.

 **Objectif** : *Mobiliser l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles afin d'amener l'étudiant à devenir un professionnel capable d'analyser une situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et/ou en équipe pluri professionnelle.*

2.4 La qualité de vie des étudiants

Faciliter la participation des étudiants à la vie étudiante de l'IRF et de l'IFSI pour proposer des axes d'amélioration de l'environnement et du climat de travail est une action importante de ce projet. Elle se traduit par l'entretien d'un dialogue constructif et par l'implication de tous, acteurs de formation, direction et étudiants dans les projets d'évolution de l'organisation.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Les échanges lors des réunions de vie étudiante permettent de mieux comprendre les besoins et attentes des étudiants.

 **Objectif** : *Encourager la participation des étudiants dans le développement de la vie étudiante au sein de l'IFSI pour favoriser le bien être de l'étudiant en formation.*

Axe 3 : Une offre de stage diversifié sur le territoire et à l'international

Une formation professionnelle pour être satisfaisante ne peut pas se contenter des seuls apports théoriques et des simulations en salle de pratique.

L'alternance permet le transfert des connaissances en situation de travail. L'immersion dans le milieu du travail est indispensable à l'étudiant infirmier pour s'approprier les savoir-faire et savoir-faire relationnels pour développer son analyse et son questionnement face à des situations de soins multiples et parfois complexes. C'est la complémentarité des deux milieux, institut et terrains qui favorise l'émergence des compétences nécessaires à l'exercice infirmier.

3.1 Le parcours de stage personnalisé

Le référentiel de formation des soins infirmiers pose l'objectif de professionnaliser le parcours de l'étudiant afin de construire progressivement ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Le parcours de l'étudiant en stage est un partenariat tripartite entre l'étudiant, son formateur référent et l'équipe stage, qui permet à l'étudiant d'orienter lui-même son parcours professionnel en tenant compte des contraintes réglementaires tout au long de sa formation et de ses aspirations.

 **Objectif** : *Accompagner l'étudiant dans une construction individualisée de son parcours.*

3.2 Des stages diversifiés sur le territoire

Le Groupement Hospitalier du Territoire de Champagne (GHT) réunit 8 établissements publics de santé de la Marne et des Ardennes et 7 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les orientations de ce territoire sont la cancérologie, la personne âgée et les patients atteints d'un AVC.

Le programme d'études des soins infirmiers impose 4 types spécifiques de stage : SCD (Soins de Courte Durée), SLD SSR (Soin de Longue Durée – soins de suite et réadaptation, SMPSY (Soins en Santé Mentale Psychiatrique), SCILV (Soins Individuels ou Collectifs en Lieux de Vie).

Pour permettre à l'étudiant de découvrir et d'orienter son parcours personnalisé de formation en stage, l'IFSI de Reims développe largement son partenariat avec toutes les structures ambulatoires, sanitaires et médico-sociales du groupement.

 **Objectifs :**

- Diversifier l'offre de stage,
- Maintenir le partenariat avec les structures de stage partenaires et développer de nouvelles collaborations,
- Coordonner l'offre de stage entre les 4 IFSI du groupement.

3.3 Le parcours patient en stage

L'alternance de la formation infirmière nécessite un travail collaboratif entre les formateurs IFSI et les encadrants de proximité.

Suivre le parcours d'un patient pendant un stage doit permettre à l'étudiant de se familiariser à des situations prévalentes par filière de soin et d'acquérir des compétences mobilisables dans d'autres circonstances ou autre stage. Ces stages orientés « parcours patient » sont construits en partant des étapes pour la prise soin du patient : de l'hospitalisation au retour à domicile en passant par un service d'urgence ou un plateau technique. Il permettra aussi à l'étudiant de mieux comprendre la prise en charge dans sa globalité et ainsi de mieux renseigner en rassurant le patient.

 **Objectif :** *Formuler des « parcours patient » par filière à intégrer dans des stages en collaboration avec les professionnels de terrain: hospitalisation, admissions ou consultations, structures de prise en charge à la sortie, retour à domicile ou structures d'accueil post hospitalière....*

3.4 Le stage Erasmus et le stage à l'international

Le programme Erasmus + (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students) est un programme de mobilité d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles et des établissements d'enseignement supérieur dans l'Union européenne.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Reims adhère depuis octobre 2017 à ce programme et propose ce type de mobilité de stage. Il fait partie depuis 2020 du réseau régional animé par le

Conseil Régional. Ce dispositif permet aux étudiants infirmiers d'accéder à des structures de soins de l'Union Européenne (en mobilité sortante) et /ou à l'IFSI d'accueillir des étudiants infirmiers (en mobilité entrante).

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers offre aussi la possibilité de réaliser un stage de projet professionnel à l'international. Les seules limites sont la pratique de la langue, la sécurité sanitaire et politique du pays choisi.

Cette immersion, dans des contextes de soins et sociétaux de culture différente, permet l'évolution des représentations individuelles au cours d'un parcours qualifiant et professionnel. Il permet aussi de travailler sur l'adaptation à des milieux divers en proposant des plans de soins éducatifs, préventifs, curatifs et palliatifs. Ce stage peut se réaliser seul ou en petit groupe (3 personnes).

 **Objectifs :**

- *Découvrir d'autres prises en soins et s'ouvrir à d'autres approches culturelles du soin,*
- *Partager des compétences en soins infirmiers et échanger sur des pratiques,*
- *S'adapter à un autre système de santé,*
- *Apprendre à communiquer dans une autre langue.*

Axe 4 : Une professionnalisation pour répondre aux besoins de la population

Dans un contexte sociétal où l'espérance de vie augmente, où la population est vieillissante, où la précarité et l'exclusion deviennent fréquentes, où différentes ethnies, cultures et religions se côtoient et où le patient devient un véritable partenaire formé sur les soins, informé de ses droits et souhaitant participer à sa prise en charge, les professionnels de santé de demain ont besoin d'être formés à une prise en soin intégrant toutes ces dimensions pour être à même de proposer des soins appropriés en termes de savoir-faire et savoir être.

Partant de ce constat et sachant que chaque personne progresse à son rythme, l'objectif est que chaque étudiant ait acquis la totalité des éléments des 9 compétences en fin de formation en soins infirmiers. Les unités d'intégration de chaque semestre sont des repères pour l'évaluation de sa progression tant pour lui-même que pour son référent de suivi pédagogique. Les stages réalisés lui permettront de mettre en action les savoirs acquis et de s'autoévaluer pour progresser. Les rencontres avec les professionnels et l'expérience acquise pendant ces 3 ans de formation lui permettront à la fois d'orienter sa carrière future et de construire sa propre identité professionnelle.

4.1 Le soin, à la fois technique et relationnel

Allier à la fois les compétences techniques et relationnelles, nécessite de la rigueur scientifique et des qualités humaines. C'est un métier qui demande aussi habileté manuelle, dextérité et sens de l'organisation.

Objectifs :

- *Développer des habiletés gestuelles et comportementales dans les activités de soins,*
- *Acquérir des savoirs en communication,*
- *Mobiliser des principes éthiques dans les situations de soins posant un dilemme,*
- *Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne.*

4.2 L'analyse de pratique et de situation

L'analyse de pratique professionnelle (APP) est une méthode pédagogique permettant d'analyser une situation ou une activité rencontrée en environnement de travail.

A l'IFSI, l'APP a pour objectif d'amener l'apprenant à décrire les faits d'une situation rencontrée en stage avec un regard critique et distancié, d'exprimer ses émotions et de pouvoir objectiver l'écart à la référence ou norme. Elle permet de faire évoluer sa pratique pour l'améliorer et de développer ses compétences.

En tant que professionnel, cette méthode d'analyse sera transposable et permettra d'analyser une pratique du service dans une démarche qualité ou d'analyse de gestion des risques.

 **Objectif** : *Permettre à l'étudiant d'enrichir son savoir-faire et de gagner de la confiance par l'acquisition d'une méthode d'analyse.*

4.3 La construction de l'identité professionnelle

La profession infirmière repose sur un socle historique ancien. A ce titre, l'universitarisation en 2009 a été un tournant marquant dans la formation et donc dans la construction identitaire des professionnels qui d'élèves sont devenus des étudiants.

L'identité professionnelle se construit d'après GOHIER⁴, « sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale. »

L'identité professionnelle est fondée sur des représentations collectives et est le résultat d'une identification à l'autre (Sainsaulieu, 1985). Cela induit une identification de soi par soi et de soi par les autres.

Les étudiants en soins infirmiers vont progressivement intégrer et construire des représentations au fil des enseignements, des rencontres professionnelles, des expériences de stage, les amenant à construire leur propre identité professionnelle.

 **Objectifs** :

- *Organiser des débriefings avec les étudiants après le stage pour faire évoluer les représentations,*
- *Objectiver les progressions qui permettent aux étudiants de se construire en tant que professionnel.*

⁴ GOHIER C., ANADON M., BOUCHARD Y., CHARBONNEAU B. & CHEVRIER J. (2001). « La construction identitaire sur le plan professionnel: un processus dynamique et interactif », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 3, p. 3-32.

4.4 Les rencontres avec les professionnels de terrain

Dans la vie d'un Institut Régional de Formation, promouvoir des actions qui allient information, échange, débat et conférences, peut être un bon moyen d'intéresser et d'impliquer les étudiants et partenaires de l'institut sur des grands sujets de société.

Objectifs :

- *Créer des moments de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème qui concerne les nouvelles réformes ou une question d'actualité,*
- *Développer les relations hors enseignements entre les étudiants, les enseignants et l'université,*
- *Réaliser une opération de communication pour se faire connaître ou améliorer l'image auprès de l'ensemble des étudiants et des partenaires.*

4.5 Une dynamique de l'employabilité des étudiants

Faciliter l'employabilité répond à plusieurs besoins :

- Besoin des employeurs : besoin de recruter des IDE et besoin de remplacement (ESI sur les remplacements d'ASH ou d'AS)
- Besoin des étudiants : besoin de travailler pendant la formation et recherche d'un emploi infirmier dès la diplomation.

Au niveau de l'IFSI, la gestion de la communication est un enjeu majeur. Devenir facilitateur en se positionnant comme un intermédiaire entre ces deux parties permet de se positionner comme un interlocuteur-partenaire.

Objectifs :

- *Faciliter la mise en relation des étudiants dans leur recherche d'emploi (job étudiant, poste DE et apprentissage),*
- *Créer un réseau employeur et répondre aux besoins des recruteurs et des étudiants,*
- *Diversifier les terrains de stage et promouvoir l'apprentissage.*

Axe 5 : Une approche de la recherche en soins dans le cadre de l'universitarisation

En 2009, la formation en soins infirmiers a été universitarisée. Les caractéristiques de la formation, garantes de la qualité des soins pour la population, ont été préservées. L'intégration à l'université englobe un ensemble de transformations dont celle de la place accordée à la recherche en soins. Son développement progresse d'année en année et fait partie maintenant de projets des équipes dans les unités de soins.

Le développement et la pérennisation de la recherche permet la mise en exergue d'une discipline en sciences infirmières. Dans le domaine des sciences et des pratiques paramédicales, la recherche permet de renforcer les connaissances et d'éclairer les décisions visant la qualité et la sécurité des soins, la prévention tertiaire, la qualité de vie du patient et l'organisation du système de santé.

En ce sens, l'acquisition d'une culture de recherche et l'initiation à la recherche dès le début de la formation contribuent à servir la quête d'amélioration constante de la qualité des soins.

5.1 La promotion de la recherche paramédicale en formation

L'universitarisation des études et l'obtention du grade de licence pour les nouvelles générations d'infirmier (es) invitent la profession à s'investir davantage dans la recherche en sciences infirmières. La promotion de la recherche paramédicale encourage la naissance d'une culture de recherche paramédicale dès la formation initiale.

 **Objectif** : *Promouvoir la culture de recherche dès le début de la formation par l'incitation à la lecture et à l'écriture.*

5.2 L'apport de références bibliographiques suite aux enseignements

En adéquation avec la démarche qualité mise en place dans les établissements de santé, les professionnels sont amenés à analyser, à confronter, à réinterroger les us et coutumes pour améliorer leur pratique professionnelle. L'apport de références permet de s'appuyer sur des données probantes référencées pour déterminer les critères d'évaluation et proposer les axes d'amélioration qui en découlent.

✚ **Objectif** : *Démontrer l'intérêt d'une bibliographie référencée dans l'élaboration d'un projet à visée d'amélioration des pratiques professionnelles.*

5.3 Le recensement systématique des travaux de recherche

En lien avec le référentiel de formation initiale en soins infirmiers, la recherche et le traitement de données scientifiques et professionnelles fait partie des compétences à acquérir en formation. La proposition de travaux de recherches au service du groupe professionnel, compréhensibles de tous, aura vocation à stimuler l'appétence de l'étudiant pour la recherche et d'inclure la culture de recherche dans la construction de son identité professionnelle.

✚ **Objectif** : *Valoriser la participation des étudiants et de l'équipe pédagogique à la production de savoir par leurs recherches.*

5.4 Le mémoire de fin d'étude, premier pas vers la recherche

Dans un contexte de promotion de la recherche en sciences infirmières, l'initiation à la recherche en institut de formation permet d'amener progressivement l'étudiant à se familiariser et à s'approprier la méthodologie de recherche. C'est le but recherché dans la production du mémoire de fin d'étude.

✚ **Objectif** : *Développer une dynamique de recherche chez les étudiants en soins infirmiers*

Axe 6 : Le travail en inter-professionnalité

L'inter-professionnalité est une notion inclusive et large désignant le fait de travailler en synergie avec des professionnels issus de filières différentes. Au sein de l'IFSI du CHU de Reims, l'inter professionnalité se décline au travers du concept d'éducation interprofessionnelle (EIP). L'EIP a pour finalité de « *permettre une collaboration efficace entre les professionnels de la santé afin d'améliorer la qualité des soins. (...) Dans la formation, les membres d'une profession acquièrent des connaissances grâce aux autres professionnels et à propos de ceux-ci.* »⁵

Les étudiants infirmiers, au contact d'autres étudiants et professionnels des différentes filières en santé, enrichissent leurs connaissances et développent des compétences collaboratives. Cette interprofessionnalité, qui s'applique bien entendu au cours des différents stages de la formation, est également recherchée et valorisée au sein des enseignements dispensés à l'institut.

6.1 : La collaboration entre les écoles et instituts de l'IRF

Le partenariat existant entre les différentes écoles et instituts de formation de l'IRF est une plus-value pour l'ensemble des étudiants de l'établissement. Il permet une mise en situation transposable dans les futures fonctions.

Actuellement, 4 actions collaboratives en lien avec des unités d'enseignement de l'IFSI sont concrètement en place avec deux écoles en particulier:

- Collaboration IFSI /IFAS
 - o les soins de confort et les valeurs soignantes partagées (UE 5.1 S1)
 - o encadrement et évaluation d'un stagiaire lors des soins (UE 3.5 S4)
- Collaboration E IADE / IFSI :
 - o enseignements pratiques par les élèves IADE sur les soins d'urgence aux ESI (UE 4.3 S4)
 - o enseignements pratiques par les élèves IADE sur les tonocardiaques, antihypertenseurs et diurétiques (UE 2.11 S3).

 **Objectif** : Continuer à développer des collaborations de l'IFSI avec d'autres écoles et instituts de l'IRF tout en pérennisant ce qui existe.

⁵ Gallant Serge, Clerc Mireille, Gachoud David *et al.*, « Apprendre ensemble pour travailler ensemble : l'éducation interprofessionnelle, un mythe ou une réalité ? », *Recherche en soins infirmiers*, 2011/3 (N° 106), p. 40-46. DOI : 10.3917/rsi.106.0040. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2011-3-page-40.htm>

6.2 : L'organisation du service sanitaire des étudiants en santé

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé depuis 2019. Le but est de promouvoir une politique de prévention et de promotion de la santé.

Ayant pour objectif principal « d'initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé »⁶, le service sanitaire vise également à « favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études » et de « favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation ».

Au sein de l'IFSI du CHU de Reims, les étudiants en soins infirmiers ont l'opportunité de mener, dans ce cadre, des actions en partenariat des étudiants en santé de l'université de Reims.

 **Objectif** : Permettre à chaque étudiant infirmier de mener un projet de santé publique en inter professionnalité dans le cadre du service sanitaire d'ici 2023 en multipliant les partenariats avec d'autres composantes de l'UFR Santé de l'université Reims Champagne Ardenne (URCA) et des instituts paramédicaux au sein de l'IRF (IFMK).

⁶ Ministère des solidarités et de la santé, Le service sanitaire : Les formations en santé au service de la prévention, publié le 20.02.18 mise à jour 05.12.18. <https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

CONCLUSION

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif d'un groupe de formateur de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Reims. Il a été écrit à plusieurs rédacteurs. Il a ensuite été partagé au niveau de l'ensemble de l'équipe pour la phase de finalisation afin de représenter le sens commun que nous donnons à nos actions.

Des objectifs sont clairement posés pour les 6 axes qui le composent. Chaque objectif est ensuite décliné en actions détaillées dans les fiches actions présentées en annexe. Le pilotage d'une action sera mise en œuvre par un ou deux formateurs en binôme ou un groupe de travail déjà constitué.

Il se veut pratique et fédérateur pour les formateurs et, agréable à lire et informatif pour les étudiants accueillis au sein de la structure et l'ensemble de nos partenaires que sont les tuteurs de terrains, les intervenants professionnels ou enseignements impliqués à nos côtés dans le déroulé de la formation.

Sa durée de vie sera de 5 ans avec un état d'avancement des actions tous les ans. L'évaluation des indicateurs retenus dans les fiches actions permettra ce bilan. Cela ne veut pas dire qu'il est figé pendant cette période. Il doit en effet rester évolutif avec la possibilité de revoir les fiches actions en fonction des propositions du formateur pilote, des réglementations ou de toute situation contextuelle impliquant de nécessaires adaptations.

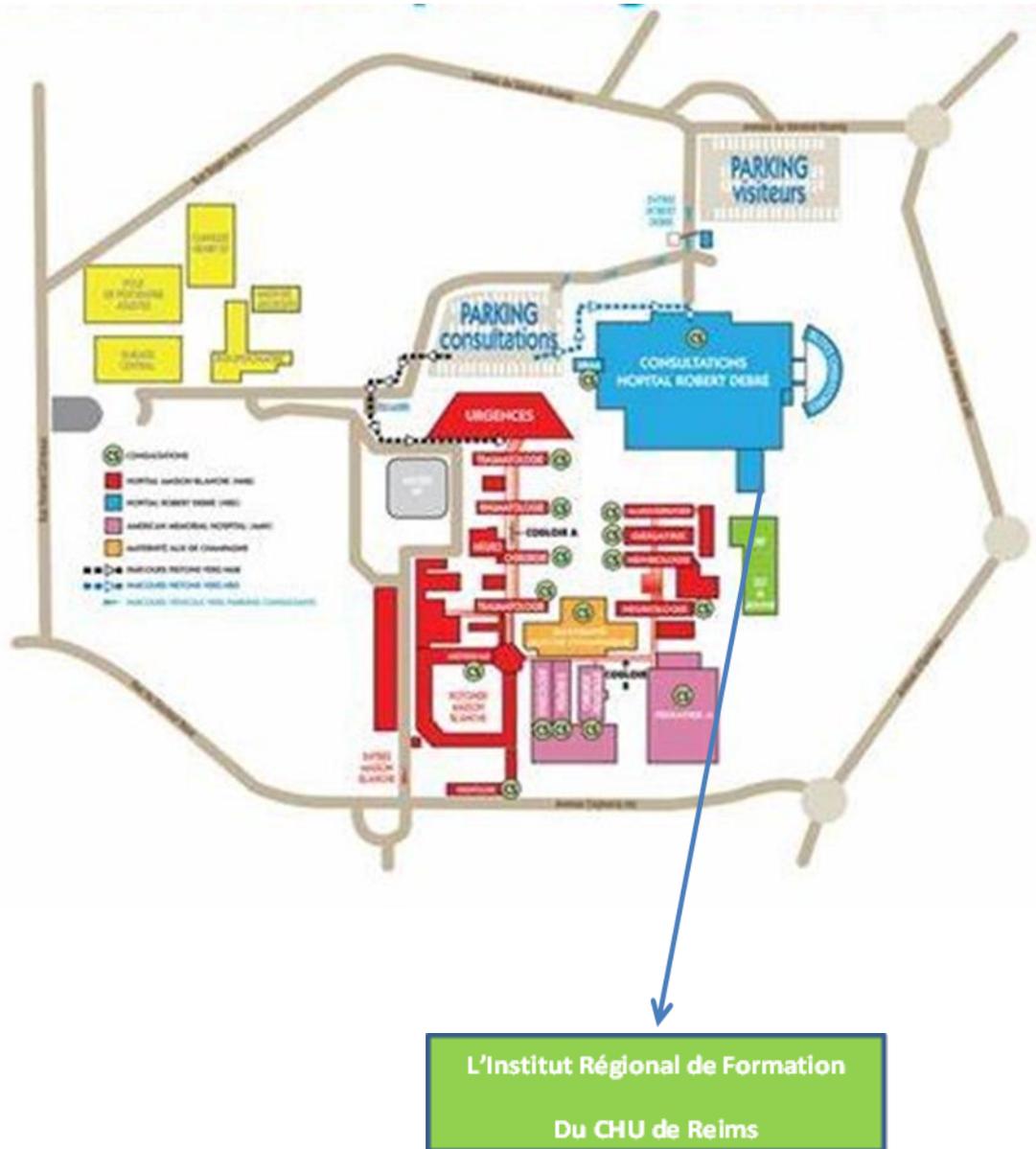
Nous espérons, à travers sa lecture, avoir pu faire passer notre volonté et détermination à proposer des enseignements professionnalisant et un accompagnement individualisé des étudiants.

Enfin ce projet représente l'ambition que nous avons de former nos collègues de demain.

LES ANNEXES

1. **Le plan d'accès à l'IFSI et l'IFSI dans son environnement**
2. **Le cadre réglementaire**
3. **Tableau des responsables d'UE (unité d'enseignements)**
4. **L'organigramme au 01/09/21**
5. **La participation des formateurs à des groupes de travail**
6. **Le processus qualité et gestion des risques**
7. **La politique de stage**
8. **Les fiches action des axes du projet**

ANNEXE 1 : le plan d'accès à l'IFSI



ANNEXE 2 : Le cadre réglementaire

Les textes émanent de l'arrêté.

Textes réglementaires en vigueur :

Code de la santé publique (article L4311-1 à L 4311-29) relatif aux actes professionnels, à l'exercice de la profession infirmière et aux règles professionnelles infirmières

Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et aux règles professionnelles
Décret n°2012-851 du 4 juillet 2012 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat de certaines professions paramédicales

Circulaire interministérielle DGS /SD 2 C/DGCL n° 2005-26 du 13 Janvier 2005 relative à la décentralisation des aides accordées aux élèves et étudiants paramédicaux.

Décret n° 2005 du 26 Juin 2005 relatif au financement des IFSI.

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif complété par la circulaire du 29 novembre 2006

Décret n° 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation Professionnelle tout au long de la vie des agents de la Fonction Publique Hospitalière

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier « version consolidée au 10 août 2011 »

Décret du 14 juin 2016, article 1 ; décret du 10 juin 2015, article 9 modifient le décret du 23 septembre 2010 relatif du grade licence.

Instruction DGOS/RH1/ 2011/470 du 14 décembre 2011 relative à la mise en œuvre des évaluations dans le cadre de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier

Circulaire DGOS/RH/2011/293 du 20 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du référentiel de formation infirmier

Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

Arrêté du 17 Avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Circulaire DGOS/RH1/2012/256 du 27 juin 2012 relative au jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier

Arrêté du 26 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique

Arrêté du 17 avril 2018 et Arrêté du 12 juin 2018, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier.

Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier

Code de la santé publique ; articles (D.4071-1 à D.4071-7) relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

Le règlement intérieur du GCS IFSI Champagne Ardenne 2019

Décret et arrêté du 29 juin 2020 modifiant, le décret et l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

Arrêté du 16 décembre 2020 relatif aux indemnités de stage versées aux étudiants inscrits dans les instituts de formation de certaines professions de santé

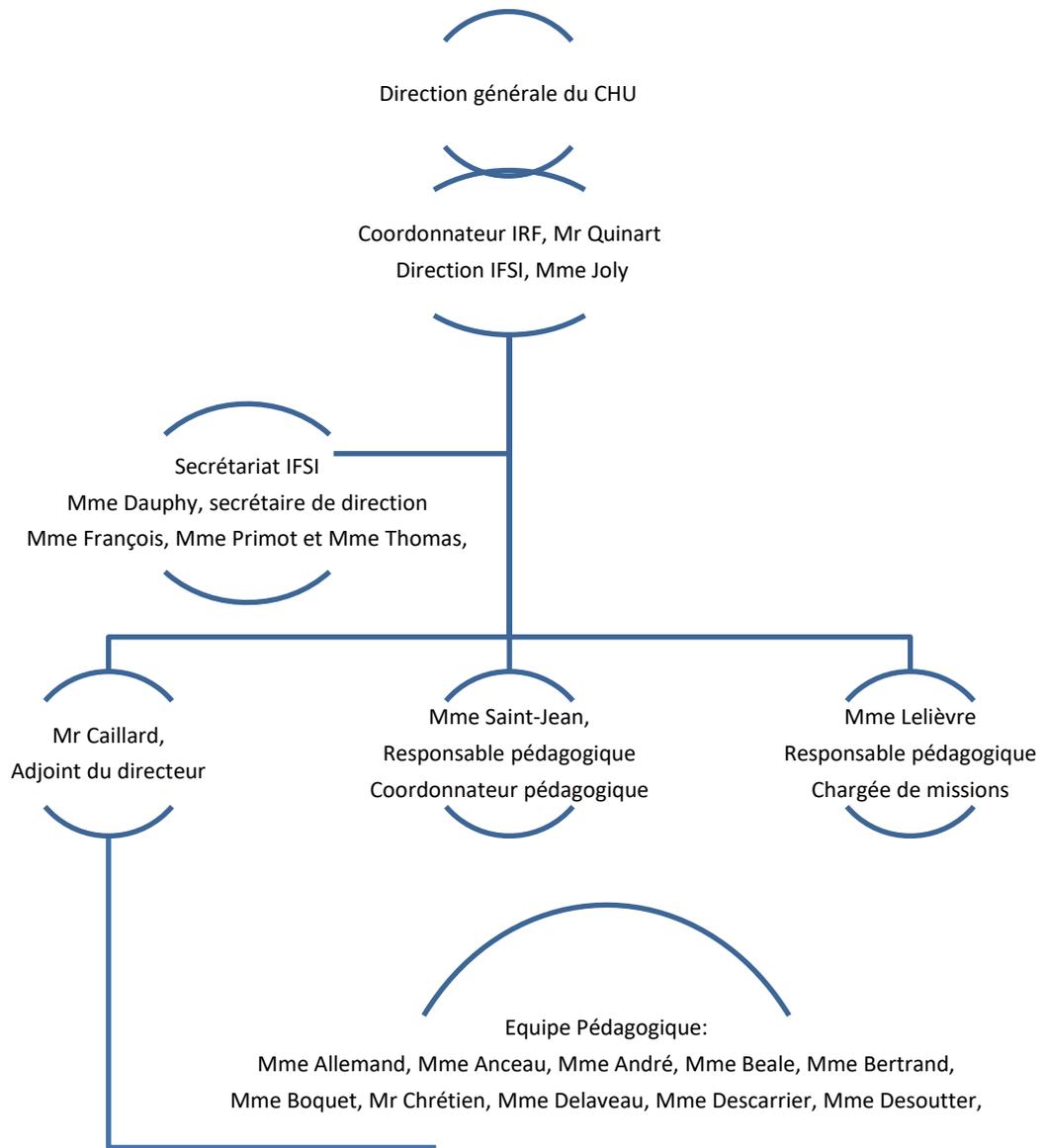
Décret et arrêté du 22 décembre 2020 modifiant, le décret du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

Décret du 22 décembre 2020 portant modification du code de déontologie des infirmiers et relatif notamment à leur communication professionnelle

ANNEXE 3 : Tableau des responsables / UE

				Responsable
1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	S1/S2	1.1	Psychologie, sociologie et anthropologie	David LEMUT
	S2 S3	1.2	Santé publique et économie de la santé	Marianne DUYCK
	S1 S4	1.3	Législation, éthique et déontologie	Pascal DIDELOT
2. Sciences biologiques et médicales	S1	2.1	Biologie fondamentale	Christine MENU
	S1	2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	Christine MENU
	S2	2.3	Santé maladie Handicap, accidents de la vie	Céline MICAULT
	S1	2.4	Processus traumatiques	Delphine DESOUTTER
	S3	2.5	Processus inflammatoires et infectieux	Delphine DESOUTTER
	S2 S5	2.6	Processus psychopathologiques	David LEMUT
	S4	2.7	Défaillances organiques et Processus dégénératifs	Cindy PILON
	S3	2.8	Processus Obstructifs	Cindy PILON
	S5	2.9	Processus tumoraux	Patricia DESCARRIER
	S1	2.10	Infectiologie et hygiène	Coralie BOCQUET
3. Sciences et techniques S3 infirmières : fondements et méthodes	S1 S2	3.1	Raisonnement et démarches clinique infirmière	Thomas Chrétien
	S2 S3	3.2	Projet de soins infirmiers	Céline MICAULT
	S3 S5	3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	Cathy BEALE Nathalie SARRAZIN
	S3 S6	3.4	Initiation à la démarche de recherche	Sébastien THILLY
	S4	3.5	Encadrement des professionnels de soins	Lydia PICARD
4. Sciences et techniques infirmières : interventions	S1	4.1	Soins de confort et de bien être	Coralie BOQUET
	S2 S3 S5	4.2	Soins relationnels	Marie Pierre LAISNEY
	S2 S4	4.3	Soins d'urgence	Murielle MINCK
	S2 S4 S5	4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Delphine BERTRAND Elisa ANCEAU
	S2 S4	4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	Armelle ANDRE
	S3 S4	4.6	Soins éducatifs et préventifs	Patricia HUMBERT
	S5	4.7	Soins palliatifs et fin de vie	Patricia DESCARRIER
	S6	4.8	Qualité des soins et évaluations des risques	Armelle ANDRE
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	S1	5.1	Accompagnement des personnes dans la réalisation des soins quotidiens	Coralie BOCQUET
	S2	5.2	Evaluation d'une situation clinique	Thomas CHRETIEN
	S3	5.3	Communication et conduite de projet	Marie Pierre LAISNEY
	S4	5.4	Soins éducation et formation des professionnels et des stagiaires	Lydia PICARD Patricia HUMBERT
	S5	5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Patricia DESCARRIER
	S6	5.6	Analyse de la qualité, traitement des données scientifiques et professionnelles	Sébastien THILLY
	S5/S6	5.7	OPTION	Delphine PATTE
6. Méthodes de travail	S1	6.1	Méthodes de travail (fiche de lecture)	Delphine PATTE
		6.2	ANGLAIS	Marie Laure ALLEMAND

ANNEXE 4 : Organigramme au 01/09/21



M. Didelot, Mme Duyck, Mme Hirtt, Mme Humbert, Mme Laisney, M. Lemut, Mme Menu, Mme Minck, Mme Micault, Mme Patte, Mme Picard, Mme Pilon, Mme Sarrazin, M. Thilly

ANNEXE 5 : La participation des formateurs à des groupes de travail

INSTANCES	
ICOGI (1 séance annuelle)	D LEMUT / M MINCK / P DIDELOT <i>Suppléants : P DESCARRIER / MP LAISNEY / C BOQUET</i>
SCTPSIE (1 séance annuelle voir situation)	D LEMUT / M MINCK / P DIDELOT <i>Suppléants : P DESCARRIER / MP LAISNEY / C BOQUET</i>
SCTDSE (voir situation)	D LEMUT / M MINCK
Section Vie Etudiante (2 fois / an)	A SAINT-JEAN / J LELIEVRE / A ANDRE / D PATTE / P DESCARRIER / A DAUPHY <i>Suppléants : C BOQUET / N SARRAZIN / S THILLY / K FRANCOIS</i>
CAC (3 fois / an)	A SAINT-JEAN / C JOLY / C BEALE / ML ALLEMAND / MP LAISNEY <i>Suppléants : A ANDRE / D LEMUT / D PATTE</i>
MISSIONS TRANSVERSALES IFSI	
Sélection entrée IFSI FPC / PARCOURSUP	J LELIEVRE
Rentrée administrative	N SARRAZIN / F PRIMOT
Comité de lecture des sujets et guide de correction des évaluations	A SAINT-JEAN
Gestion des stages	C BEALE / N SARRAZIN
Gestion diplôme d'Etat infirmier (3 fois / an)	A ANDRE / MP LAISNEY
Planification des cours	Mme DAUPHY
Stage International ERASMUS	J LELIEVRE / MP LAISNEY / D PATTE ML ALLEMAND / A ANDRE / P DESCARRIER / C BEALE
Salles de TP	C BOQUET / M MINCK / S DELAVEAU
Simulation	S DELAVEAU
AFGSU	M MINCK
QVT IFSI	J LELIEVRE
Sélection MFE Prix CEFIEC	S THILLY
MISSIONS TRANSVERSALES IRF	
Coordination Puer	J LELIEVRE
Porte Ouverte	J LELIEVRE
Recherche en Pédagogie	S THILLY
Communication	J LELIEVRE
Qualité et Certification	A ANDRE / J LELIEVRE / P DESCARRIER
Handicap	J LELIEVRE
Expert logiciel (BL / COMPILATIO)	J LELIEVRE
REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE HORS IRF	
Recherche en Soins	S THILLY
CSIRMT	C BEALE
Ethique (GRECS)	D PATTE
Plan Blanc	M MINCK
CLUD	P HUMBERT
REGECAP	D PATTE
CAE DRDJSCS (4 fois/an min)	A SAINT-JEAN
COMITE ETHIQUE	P DIDELOT

ANNEXE 6 : Le processus qualité – gestion des risques

✓ **L'analyse des besoins des étudiants**

La formation en soins infirmiers est universitarisée et comporte 3 années d'études en alternance enseignement théoriques et acquisition de compétences en stage clinique. Chaque année est découpée en 2 semestres de 20 semaines chacun. L'ensemble équivaut à 5100 heures. 2100 pour la formation théorique, 2100 heures pour la formation clinique et 900 en travail personnel. Le diplôme d'Etat d'infirmier s'obtient par la validation de 180 crédits d'enseignement européens. Un référentiel d'activités et de compétences et un référentiel de formation sont les piliers des acquisitions pour répondre aux besoins de santé de la population. Chaque parcours d'étudiant est singulier. A ce titre, un formateur pour le suivi pédagogique sera identifié en début de formation pour analyser le besoin de l'étudiant en fonction de sa progression pendant les études et de son projet professionnel.

✓ **Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants dont les étudiants en situations de handicap**

Une journée d'accueil est identifiée en début de chaque année de formation. Il est présenté le programme de l'année de formation découpée en 2 semestres. Un livret d'accueil de l'étudiant est envoyé en début d'année. Concernant les étudiants en situation de Handicap, des référents sont identifiés pour l'IRF et des informations sont disponibles sur le site internet et un flyer.

✓ **Le suivi des étudiants décrocheurs : abandons et interruptions de formation**

Le coordonnateur des activités pédagogiques suit toutes les situations de ces étudiants. Des protocoles sont écrits afin proposer une démarche personnalisée et prévoir une information éclairée avant une prise de décision de l'étudiant.

✓ **Les bilans de formation et les questionnaires de satisfaction**

A la fin de chaque semestre, un bilan est proposé aux étudiants via une grille de recueil préétablie. Ce sont les délégués de promotion qui ont la charge de formuler le bilan écrit synthétique et de le présenter au directeur et à son adjoint. Des axes d'amélioration sont négociés et sont évalués au bilan suivant.

✓ **La gestion d'un évènement indésirable ou d'une plainte**

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des évènements indésirables en ligne via le logiciel « BlueMédi » du site internet du CHU ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les déclarations sont étudiées en comité qualité de l'IRF et donnent lieu à une réponse personnalisée s'il y a lieu.

ANNEXE 7 : La politique de stage

✓ La planification de l'alternance 2021/2022

Année Universitaire 2021-2022 - RESERVATIONS STAGES IFSI

	2021					2022					2022				
	stage semestre 1					stage semestre 2					stage semestre 2				
L1	stage semestre 1					stage semestre 2					stage semestre 2				
L2	stage semestre 3					SeSa					SEM 4				
L3	stage semestre 5					stage semestre 6					stage de projet professionnelle				

Vacances scol V : vacances IFSI

Catherine BEALE 03 26 83 28 32 / cbeale@
Nathalie SARRAZIN 03 26 83 28 69 / nsarra

✓ La liste des lieux de stage

Pendant la formation, 4 types de stage sont obligatoires : courte durée, santé mentale, soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation et soins individuels ou collectif sur des lieux de vie. De nombreux stages sont possibles sur ces 4 types ainsi que des stages à l'international. La liste exhaustive est gérée par une coordinatrice de stage territoriale basée à l'IRF. Tous les ans, des nouveaux stages sont ouverts et permettent des parcours très diversifiés. Deux formatrices identifiées à l'IFSI ont la mission de planifier les stages pour les 3 promotions.

✓ Les modalités d'encadrement et de tutorat par les structures d'accueil

Un livret d'accueil existe dans certains lieux de stage. Dans chaque stage sont identifiés un tuteur et un maître de stage qui parfois sont la même personne dans des structures de taille modeste. Un référent de stage est identifié par stage. C'est lui qui assure le suivi en stage de l'étudiant en collaboration avec le référent de suivi pédagogique.

✓ L'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants

Un questionnaire en ligne est à disposition de l'étudiant. Les résultats sont traités à la fin de chaque semestre par la coordinatrice territoriale. Des actions d'amélioration sont proposées.

ANNEXE 8: Les fiches action des axes du projet pédagogique 2021 – 2025 / IFSI Reims

AXE 1 : Des enseignements professionnels articulant fondamentaux et pédagogies innovantes	
Fiche 1.1 - La classe inversée	p. 46
Fiche 1.2 - L'amphi interactif	p. 47
Fiche 1.3 - Téléprésence : être en cours sans y être	p. 48
Fiche 1.4 - Le serious game : apprendre en jouant	p. 49
Fiche 1.5 - La simulation en santé	p. 50
AXE 2 : Un accompagnement individualisé des étudiants	
Fiche 2.1 - Le suivi individuel de l'étudiant	p. 51
Fiche 2.2 - Le suivi en stage	p. 52
Fiche 2.3 - L'alternance intégrative	p. 53
Fiche 2.4 - La qualité de vie des étudiants	p. 54
AXE 3 : Une offre de stage diversifiées sur le territoire et à l'international	
Fiche 3.1 - Le parcours de stage personnalisé	p. 55
Fiche 3.2 - Des stages diversifiés sur le territoire	p. 56
Fiche 3.3 - Le parcours patient en stage	p. 57
Fiche 3.4 - Le stage ERASMUS	p. 58
Fiche 3.5 - Les stages à l'international	p. 59
AXE 4 : Une professionnalisation en lien avec les besoins de la population	
Fiche 4.1 - Le soin infirmier à la fois technique et relationnel	p. 60
Fiche 4.2 - L'analyse de pratique professionnelle	p. 61
Fiche 4.3 - La construction de l'identité professionnelle	p. 62
Fiche 4.4 - Les rencontres avec des professionnels	p. 63
Fiche 4.5 – Vers une dynamique de l'employabilité des étudiants	p. 64
AXE 5 : Une approche de la recherche en soins dans le cadre de l'universitarisation	
Fiche 5.1 - La promotion de la recherche paramédicale en formation	p. 65
Fiche 5.2 - L'apport de références bibliographiques suite aux enseignements	p. 66
Fiche 5.3 - Le recensement systématique des travaux de recherche	p. 67
Fiche 5.4 - Le mémoire de fin d'étude, premier pas vers la recherche	p. 68
AXE 6 : Un développement de l'inter professionnalité	
Fiche 6.1 - La collaboration entre les écoles et instituts de l'IRF	p. 69
Fiche 6.2 - Le service sanitaire	p. 70

AXE 1 Fiche 1.1	LA CLASSE INVERSÉE : le cours avant le cours																															
PILOTES de l'action	Pascal DIDELOT																															
CONTEXTE	Le principe de la pédagogie inversée est de faire travailler les étudiants en amont du cours , afin de consacrer le temps du cours à d'autres activités : approfondissement de certaines notions, réponse aux questions des étudiants, mais aussi mise en commun des productions, échanges et débat. Les rôles traditionnels dans l'apprentissage sont en effet ici inversés, puisque l'enseignant (formateur ou intervenant) n'apporte plus les connaissances en première intention, mais il ou elle aide les étudiants pour la compréhension des notions importantes et leur application en situation professionnelle.																															
OBJECTIF	Développer la pédagogie inversée dans les enseignements théoriques.																															
ACTIONS	Action 1 : Recenser les enseignements dispensés selon la pédagogie inversée Action 2 : Accompagner la mise en place de cette méthode, au sein du collectif de formateurs, dans de nouveaux enseignements																															
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 12.5%;">S2-2020</th> <th style="width: 12.5%;">S1-2021</th> <th style="width: 12.5%;">S2-2021</th> <th style="width: 12.5%;">S1-2022</th> <th style="width: 12.5%;">S2-2022</th> <th style="width: 12.5%;">S1-2023</th> <th style="width: 12.5%;">S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1	x	x						Action 2		x	x	x	x	x	x
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																									
Action 1	x	x																														
Action 2		x	x	x	x	x	x																									
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignements dispensés en pédagogie inversée Progression annuelle de développement Evaluation des bénéfices de cette méthode (assiduité/participation des étudiants, réussite aux évaluations) 																															
BILAN Actions de communication	Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF																															

AXE 1	L'AMPHI INTERACTIF							
Fiche 1.2								
PILOTES de l'action	Delphine BERTRAND + Céline MICAULT							
CONTEXTE	<p>L'utilisation de logiciels et plateformes web interactives favorise les échanges en grand groupe. Par le biais de boîtiers électroniques (Quizbox*) ou directement via leur smartphone ou ordinateur, les étudiants sont invités à participer activement à l'enseignement. Ces outils permettent de rendre les présentations powerpoint interactives, avec des échanges/résultats disponibles en direct et instantanés.</p> <p>En situation de cours, ils permettent de mesurer la compréhension des étudiants, de revenir sur les notions-clés et favorisent l'attention des apprenants.</p>							
OBJECTIF	Développer l'utilisation des outils numériques interactifs.							
ACTIONS	<p>Action 1 : Recenser les enseignements et évaluations ayant recours aux outils numériques</p> <p>Action 2 : Accompagner le développement de ces nouvelles méthodes, en incitant les formateurs à les utiliser pour les enseignements et évaluations</p>							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x					
	Action 2		x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignements et d'évaluations utilisant les outils interactifs • Nombre de nouveaux outils mis en service • Evaluation des bénéfices de cette méthode (assiduité/participation des étudiants, réussite aux évaluations) 							
BILAN Actions de communication	Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF							

AXE 1 Fiche 1.3	TELEPRESENCE : être en cours sans y être							
PILOTES de l'action	Patricia DESCARRIER + Pascal DIDELOT							
CONTEXTE	<p>L'enseignement à distance apporte une offre de formation complémentaire aux cours et travaux réalisés en présentiel qui restent fondamentaux pour l'apprentissage des étudiants. Ils font partie de l'hybridation de la formation.</p> <p>Grâce à la dématérialisation, les étudiants disposent de supports pédagogiques de différentes natures (powerpoint commentés, vidéos de démonstrations, visio-conférence...) accessibles à tout moment directement depuis leur domicile, ou depuis l'IFSI via les espaces informatiques mis à disposition.</p>							
OBJECTIF	Développer les enseignements en distanciel tout en conservant la qualité de l'enseignement.							
ACTIONS	Action 1 : Accompagner l'ingénierie pédagogique en distanciel au sein du collectif de formateurs Action 2 : Développer l'utilisation de la plateforme Moodle en partenariat avec l'URCA pour créer des enseignements distanciels Action 3 : Actualiser les plans d'enseignement							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
Action 1	x	x	x					
Action 2	x	x						
Action 3	x		x			x		x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des enseignements réalisés en téléprésence • Nombre de plans d'enseignement revus (UE) • Evaluation de l'impact sur la qualité de vie des étudiants (mesure de la satisfaction) ainsi que sur l'acquisition des connaissances (taux réussite aux évaluations) 							
BILAN Actions de communication	Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF Présentation dans le cadre des journées d'échanges interprofessionnelles du CER CEFIEC Champagne-Ardenne (selon thématique définie)							

AXE 1 Fiche 1.4	LE SERIOUS GAME : APPRENDRE EN JOUANT																																							
PILOTES de l'action	Christelle HIRTT																																							
CONTEXTE	<p>Philippe Meirieu défend l'idée que, "susciter le désir d'apprendre et faire accéder à la joie de comprendre, voilà l'enjeu essentiel de toute éducation et formation : il s'agit, ni plus ni moins, de replacer le plaisir au cœur des apprentissages, et cela tout au long de la vie." Les serious game ("jeux sérieux") s'inscrivent dans cette dynamique de conciliation entre apprentissage et satisfaction. Ils permettent de contextualiser les enseignements théoriques avec des cas concrets.</p> <p>Plusieurs unités d'enseignements intègrent des séquences ludiques au cours des trois années de formation : UE 2.11 : la chambre des erreurs, "cherche et trouve" le bon médicament, simulation 3D ; UE 2.2 : "challenge" paramètres vitaux...</p>																																							
OBJECTIF	Compléter des enseignements théoriques par des jeux sérieux pour s'inscrire dans une dynamique de conciliation : apprentissage et satisfaction de l'étudiant																																							
ACTIONS	Action 1 : Compléter des enseignements théoriques de l'UE 2.11 par un serious game Action 2 : Créer un serious game de type « escape game » pour les L3 Action 3 : Evaluer la méthode																																							
CALENDRIER Pérenne tous les ans	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2020</th> <th>S1-2021</th> <th>S2-2021</th> <th>S1-2022</th> <th>S2-2022</th> <th>S1-2023</th> <th>S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1		x						Action 2		x	x					Action 3			x	x			
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																																	
Action 1		x																																						
Action 2		x	x																																					
Action 3			x	x																																				
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignements possibles • Nombre de serious game réalisés • Evaluation des bénéfices de cette méthode (assiduité/participation des étudiants, réussite aux évaluations) 																																							
BILAN Actions de communication	Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF Présentation dans le cadre des journées d'échanges interprofessionnelles du CER CEFIEC Champagne-Ardenne (selon thématique définie)																																							

AXE 1 Fiche 1.5	LA SIMULATION EN SANTE																																															
PILOTES de l'action	Stella DELEVEAU																																															
CONTEXTE	<p>Dans le cadre de la démarche qualité au sein des Instituts de Formation, où l'apprentissage expérientiel est reconnu comme prédominant pour fixer les connaissances et savoir-agir, la simulation en santé apparait comme un axe prioritaire du projet pédagogique.</p> <p>La simulation, mise en place au cours de chaque semestre de formation, place les apprenants en situation de soins, dans un contexte sécurisé et sécurisant. Elle leur permet de développer leurs habiletés gestuelles et relationnelles, de mobiliser les savoirs acquis et d'accroître leur capacité d'analyse face à des situations concrètes.</p> <p>Quatre types de simulation sont principalement utilisés au sein de l'IFSI du CHU de Reims :</p> <p>La simulation procédurale : permet de développer les techniques de soins à l'aide de matériel spécifique en salle de travaux pratiques (bras de perfusion, buste pour chambre implantable...)</p> <p>La simulation humaine : s'effectue à l'aide de patients standardisés (acteurs, jeux de rôles) et permet de travailler les situations de soins relationnels</p> <p>La simulation sur mannequin : l'utilisation d'un patient "grandeur nature", contrôlable à distance (paramètres vitaux...) permet de travailler certaines techniques et prises en charge complexes de soins.</p> <p>La simulation hybride : qui regroupe, au sein d'une même séquence, l'usage de la simulation humaine et d'un simulateur mannequin ou procédural.</p> <p>A ces quatre types de simulation s'ajoute la simulation virtuelle, en cours de développement, abordée dans la partie « serious game ».</p>																																															
OBJECTIF	Permettre à chaque étudiant d'expérimenter la simulation au cours de la formation.																																															
ACTIONS	Action 1 : Maintenir et développer les séances de simulation actuellement dispensées Action 2 : Créer de nouveaux scénarii pour développer un panel de situation apprenante Action 3 : Optimiser l'organisation et l'utilisation du centre de simulation Action 4 : Développer la simulation virtuelle pour tous les étudiants (projet en cours/ UE pharmacologie)																																															
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2020</th> <th>S1-2021</th> <th>S2-2021</th> <th>S1-2022</th> <th>S2-2022</th> <th>S1-2023</th> <th>S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	Action 2		x		x		x		Action 3	x							Action 4	x	x	x	x	x	x	x
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																																									
Action 1	x	x	x	x	x	x	x																																									
Action 2		x		x		x																																										
Action 3	x																																															
Action 4	x	x	x	x	x	x	x																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du nombre des séquences de simulation pour chaque promotion • Evaluation de l'impact sur la qualité de vie des étudiants (mesure de la satisfaction) ainsi que sur l'acquisition des connaissances (taux réussite aux évaluations) 																																															
BILAN Actions de communication	Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF Présentation dans le cadre des journées d'échanges interprofessionnelles du CER CEFIEC Champagne-Ardenne (selon thématique définie)																																															

AXE 2 <i>Fiche 2.1</i>	LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT							
PILOTES de l'action	Delphine DESOUTTER							
CONTEXTE	« La posture d'accompagnement place l'accompagnant dans une situation paradoxale entre le désir d'aider et celui de laisser de l'autonomie à l'étudiant, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour l'aider à sortir de sa situation. » (Maela PAUL).							
OBJECTIF	Développer l'autonomie, la réflexivité et la responsabilisation de l'étudiant dans la « gestion » de son parcours de formation.							
ACTIONS	Action 1 : Redéfinir la posture d'accompagnant du formateur en IFSI, Action 2 : Répertoire et définir les différents temps de suivis pédagogiques individualisés au cours de la formation, Action 3 : Revoir les contenus des différents temps de suivis pédagogiques							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x					
	Action 2			x				
	Action 3			x				
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un groupe de travail et Elaboration de 3 fiches (posture du formateur, temps de suivis pédagogiques et contenus de ces suivis). 							
BILAN Actions de communication								

AXE 2 Fiche 2.2	LE SUIVI EN STAGE																																															
PILOTES de l'action	Patricia HUMBERT																																															
CONTEXTE	Un formateur IFSI référent est désigné pour chaque lieu de stage. Il est en lien avec le maître de stage et le tuteur. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, il se déplace sur le lieu de stage à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou de son référent pédagogique ou à celle du tuteur de stage.																																															
OBJECTIF	Assurer un suivi personnalisé de l'étudiant en stage.																																															
ACTIONS	Action 1 : Evaluer les modalités et le contenu de la préparation de stage, Action 2 : Redéfinir le suivi de stage en équipe de formateurs (périodicité, contenu, en systématique ou pas...) Action 3 : Travailler en collaboration avec chaque terrain à l'élaboration d'un livret d'accueil.																																															
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2020</th> <th>S1-2021</th> <th>S2-2021</th> <th>S1-2022</th> <th>S2-2022</th> <th>S1-2023</th> <th>S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1		x						Action 2		x						Action 3		x	x	x	x	x	x	Action 4							
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																																									
Action 1		x																																														
Action 2		x																																														
Action 3		x	x	x	x	x	x																																									
Action 4																																																
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Document élaboré sur les modalités et le contenu de la préparation de stage • Documents produits par un groupe de travail de formateurs volontaires sur le suivi de stage identifié • Etat d'avancement des livrets d'accueil en stage à disposition des étudiants. 																																															
BILAN Actions de communication																																																

AXE 2	L'ALTERNANCE INTEGRATIVE							
Action 2.3								
PILOTES de l'action	Elisa ANCEAU							
CONTEXTE	Le concept d'alternance intégrative repose sur la relation entre savoirs et compétences et sur la réflexion que mène l'apprenant sur son savoir dans l'action. Cette nouvelle approche s'appuie sur la co-construction de dispositifs pédagogiques et la coopération entre les équipes pédagogiques et les équipes tutorales.							
OBJECTIF	Mobiliser l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. L'objectif est d'amener l'étudiant à devenir un professionnel capable d'analyser une situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et/ou en équipe pluri professionnelle.							
ACTIONS	Action 1 : Définir avec les terrains de stage au moins une situation emblématique, Action 2 : Reconsidérer en équipe la place des UI pour mobiliser l'ensemble des savoirs autour de situations professionnelles prévalentes, Action 3 : Evaluer l'activité pédagogique IFSI concernant l'analyse de situation pour ajustement.							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x					
	Action 2		x	x	x	x		
	Action 3		x					
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de situations emblématiques insérées dans le livret d'accueil du terrain de stage, • Nombre de compétences ayant fait l'objet de travaux de réflexion sur la place de l'UI • Information des équipes 							
BILAN Actions de communication								

AXE 2 Fiche 2.4	LA QUALITE DE VIE DES ETUDIANTS							
PILOTES de l'action	Josette LELIEVRE et Groupe de Travail							
CONTEXTE	<p>Faciliter la participation des étudiants à la vie étudiante de l'IRF et de l'IFSI pour proposer des axes d'amélioration de l'environnement et du climat de travail est une action importante de ce projet. Elle se traduit par l'entretien d'un dialogue constructif et par l'implication de tous, acteurs de formation, direction et étudiants dans les projets d'évolution de l'organisation.</p> <p>La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Les échanges lors des réunions de vie étudiante permettent de mieux comprendre les besoins et attentes des étudiants.</p>							
OBJECTIF	Encourager la participation des étudiants dans le développement de la vie étudiante au sein de l'IFSI pour favoriser le bien être de l'étudiant en formation.							
ACTIONS	<p>Action 1 : Faciliter la présence des étudiants aux réunions de vie étudiante IRF et IFSI organisées</p> <p>Action 2 : Susciter des propositions d'actions concrètes d'amélioration et évaluer l'aboutissement des actions retenues</p> <p>Action 3 : Mettre en place des actions en lien avec la qualité de vie en formation des étudiants en formation à l'IFSI par le groupe de travail QVT existant (qualité de vie au travail).</p>							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x					
	Action 2			x		x		x
	Action 3	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Taux de sollicitation des étudiants à participer aux réunions de vie étudiante IRF et IFSI et présence des étudiants à ces réunions Compte-rendu des bilans de fin d'année de la vie étudiante et suivi du nombre d'actions concrètes d'amélioration réalisées Evaluation sur l'état d'avancement des actions réalisées pour les étudiants du groupe QVT 							
BILAN Actions de communication								

AXE 3 Fiche 3.1	LE PARCOURS DE STAGE PERSONNALISE		
PILOTES de l'action	Coordination stage		
CONTEXTE	<p>Le référentiel de formation des soins infirmiers pose l'objectif de professionnaliser le parcours de l'étudiant afin de construire progressivement ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, attitudes et comportements.</p> <p>Le parcours de l'étudiant en stage est un partenariat tripartite entre l'étudiant, son formateur référent et l'équipe stage. Il permet à l'étudiant d'orienter lui-même son parcours professionnel en tenant compte des contraintes réglementaires tout au long de sa formation et de ses aspirations.</p>		
OBJECTIF	Accompagner l'étudiant dans une construction individualisée de son parcours.		
ACTIONS	<p>Action 1 : Identifier le parcours scolaire et/ou professionnel antérieur à l'entrée en IFSI de chaque étudiant</p> <p>Action 2 : Présenter l'ensemble des stages possibles</p> <p>Action 3 : Mettre en œuvre un suivi individuel par le formateur référent avec possibilité pour l'étudiant de formuler des vœux de stage (droit de remord un mois avant)</p> <p>Action 4 : Affecter en stage suivant les profils</p>		
CALENDRIER		S1	Tous les semestres
	Action 1	Rentrée administrative	
	Action 2	Avant départ en stage	
	Action 3		S1, 2, 3, 4, 5 : post-CAC
	Action 4		3 semaines avant le départ en stage
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des profils de stage personnalisés pour chaque étudiant et le calendrier de réalisation des profils sont communiqués à l'ensemble de l'équipe • Les cours ont été dispensés et les documents ont été fournis • L'échange entre l'étudiant et son formateur référent est formalisé dans le dossier de suivi pédagogique informatisé. L'avis du formateur référent est rendu à l'équipe stage sur le courrier de demande de l'étudiant • Les échanges de lieux de stage entre les étudiants ont été formalisés auprès de l'équipe stage • Les profils définitifs sont affichés à la date butoir 		
BILAN Actions de communication	<p>Un calendrier de planification des stages est à disposition des étudiants</p> <p>Les informations nécessaires sont affichées sur le tableau dédié aux stages</p> <p>Le projet de formation par l'équipe de promotion est présenté en début d'année universitaire</p>		

AXE 3 Fiche 3.2	DES STAGES DIVERSIFIES SUR LE TERRITOIRE																																															
PILOTES de l'action	Coordination stage																																															
CONTEXTE	<p>Le Groupement Hospitalier de Territoire de Champagne (GHT) réunit 8 établissements publics de santé de la Marne et des Ardennes et 7 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les orientations de ce territoire sont la cancérologie, la personne âgée et les patients atteints d'un AVC.</p> <p>Le programme d'études des soins infirmiers impose 4 types spécifiques de stage : SCD (Soins de Courte Durée), SLD SSR (Soin de Longue Durée – soins de suite et réadaptation, SMPSY (Soins en Santé Mentale Psychiatrique), SCILV (Soins Individuels ou Collectifs en Lieux de Vie).</p> <p>Pour permettre à l'étudiant de découvrir et d'orienter son parcours personnalisé de formation en stage, l'IFSI de Reims développe largement son partenariat avec toutes les structures ambulatoires, sanitaires et médico-sociales du groupement.</p>																																															
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre de stage • Maintenir le partenariat avec les structures de stage et développer de nouvelles collaborations • Coordonner l'offre de stage entre les 4 IFSI du groupement. 																																															
ACTIONS	<p>Action 1 : Promouvoir le livret d'accueil de l'étudiant en stage</p> <p>Action 2 : Envoyer le calendrier prévisionnel de stage aux différents terrains / maîtres de stage en début d'année civile</p> <p>Action 3 : Analyser le nombre de stages par domaine pour maintenir une dynamique de développement</p> <p>Action 4 : Rechercher de nouveaux terrains de stage qualifiants en coordination avec le coordonnateur de stage GHT 2</p>																																															
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2020</th> <th>S1-2021</th> <th>S2-2021</th> <th>S1-2022</th> <th>S2-2022</th> <th>S1-2023</th> <th>S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>février</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td>Juin N+1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	Action 2		février						Action 3			Juin N+1					Action 4	x	x	x	x	x	x	x
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																																									
Action 1	x	x	x	x	x	x	x																																									
Action 2		février																																														
Action 3			Juin N+1																																													
Action 4	x	x	x	x	x	x	x																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Les livrets d'accueil existent et sont présentés à l'étudiant dans les différents terrains de stage (évaluation) • Les structures ont répondu au calendrier • Le nombre répond aux besoins de stage de chaque étudiant • L'ouverture de terrain est effective et permet de répondre aux besoins / Des terrains ont pu être attribués aux différentes écoles / Les étudiants de l'IFSI de Reims vont en stage sur les différents lieux du GHT 																																															
BILAN Actions de communication	<p>Nombre de réunion d'échange entre IFSI dans le cadre du GHT</p> <p>Compte-rendu des réunions du groupe GHT organisée par la coordinatrice de stage GHT</p> <p>Présentation de l'offre de stage territoriale aux ESI</p>																																															

AXE 3 Fiche 3.3	LE PARCOURS PATIENT EN STAGE							
PILOTES de l'action	Coordination stage							
CONTEXTE	<p>L'alternance de la formation infirmière nécessite un travail collaboratif entre les formateurs IFSI et les encadrants de proximité.</p> <p>Suivre le parcours d'un patient pendant un stage doit permettre à l'étudiant de se familiariser à des situations prévalentes par filière de soins et d'acquérir des compétences mobilisables dans d'autres circonstances ou autre stage. Ces stages orientés « parcours patient » sont construits selon les étapes de la prise soin du patient : de l'hospitalisation au retour à domicile en passant par un service d'urgence ou un plateau technique.</p> <p>Il permettra aussi à l'étudiant de mieux comprendre la prise en charge dans sa globalité et ainsi de mieux renseigner en rassurant le patient.</p>							
OBJECTIF	Formuler des « parcours patient » par filière à intégrer dans des stages en collaboration avec les professionnels de terrain: hospitalisation, admissions ou consultations, structures de prise en charge à la sortie, retour à domicile ou structures d'accueil post hospitalière...							
ACTIONS	Action 1 : Le processus de formation : le formateur de suivi de stage travaille en collaboration avec le maître de stage à une formulation de « parcours patient emblématique » du lieu de stage (notion de filière du PMP (Projet Médical Partagé du GHT) et le propose à l'équipe stage et présenté aux équipes stage IFSI Action 2 : Présentation des critères qualifiants Action 3 : Présentation du « parcours patient » aux étudiants dans le livret d'accueil de stage							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3	x		x		x		x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Des parcours patient sont élaborés et sont emblématiques d'une filière • Le parcours patient est cohérent avec le stage et qualifiant • Une présentation des parcours est faite aux étudiants 							
BILAN Actions de communication	Présentation du « parcours patient » en instance hospitalière (commission de soins) et lors de l'ICOGI Présentation aux Etudiants et présentation à l'équipe IFSI							

AXE 3 Fiche 3.4	LE STAGE ERASMUS (UE)							
PILOTES de l'action	Josette LELIEVRE et Groupe de Travail							
CONTEXTE	<p>Le programme Erasmus + (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students) est un programme de mobilité d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles et des établissements d'enseignement supérieur dans l'Union Européenne.</p> <p>L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Reims adhère depuis octobre 2017 à ce programme et propose ce type de mobilité de stage. Il fait partie depuis 2020 du réseau régional animé par le Conseil Régional.</p> <p>Ce dispositif permet aux étudiants infirmiers d'accéder à des structures de soins de l'Union Européenne (en mobilité sortante) et /ou à l'IFSI d'accueillir des étudiants infirmiers (en mobilité entrante).</p>							
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir d'autres prises en soins et s'ouvrir à d'autres approches culturelles du soin • Partager des compétences en soins infirmiers et échanger sur des pratiques • S'adapter à un autre système de santé • Apprendre à communiquer dans une autre langue. 							
ACTIONS	<p>Action 1 : Informer les ESI de cette possibilité, des modalités pratiques et démarches à réaliser.</p> <p>Action 2 : Evaluer la qualité du dossier et validation par le CDRI (Collège de Direction des Relations Internationales)</p> <p>Action 3 : Organiser une restitution du stage à la promotion</p> <p>Action 4 : Promouvoir le dispositif et faciliter les mobilités</p>							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
Action 1	x		x		x		x	x
Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 3	x		x		x		x	x
Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • La présentation du dispositif est faite aux étudiants en début d'année, les interlocuteurs sont identifiés et les documents sont mis à disposition • Le bilan du nombre de mobilité fait par an • Une présentation du stage est faite systématiquement à la promotion après le stage • Des actions de communication sont effectives pour la promotion du dispositif 							
BILAN Actions de communication	<p>L'Etudiant s'engage à relater son expérience dans un écrit professionnel en vue d'une publication et le présente oralement à la promotion</p> <p>Stand ERASMUS à la journée « Portes Ouvertes de l'IRF »</p> <p>Une information Erasmus mise à jour apparait sur la page Facebook de l'IRF</p>							

AXE 3 Fiche 3.5	LES STAGES A L'INTERNATIONAL							
PILOTES de l'action	Josette LELIEVRE et Groupe de Travail							
CONTEXTE	<p>L'Institut de Formation en Soins Infirmiers offre aussi la possibilité de réaliser un stage de projet professionnel à l'international. Les seules limites sont la pratique de la langue, la sécurité sanitaire et politique du pays choisi.</p> <p>Cette immersion, dans des contextes de soins et sociétaux de culture différente permet l'évolution des représentations individuelles au cours d'un parcours qualifiant et professionnel. Il permet aussi de travailler sur l'adaptation à des milieux divers en proposant des plans de soins éducatifs, préventifs, curatifs et palliatifs.</p> <p>Ce stage peut se réaliser seul ou en petit groupe (3 ESI)</p>							
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans une démarche de projet individuel (constitution du dossier) et collective (expérience du stage et restitution aux pairs). • Se positionner professionnellement et personnellement en tant qu'acteur d'un système de soins différent. • S'inscrire dans une approche de santé communautaire et une collaboration pluri professionnelle au sein des établissements partenaires. • Identifier la situation sanitaire d'un pays étranger en mobilisant les acquis théoriques à partir des sciences humaines, de la santé publique et de l'économie de la santé. • Favoriser le respect interculturel dans la prise en soins (religion, habitus, contextes culturels et économiques, place de l'aidant naturel). • Partager des compétences et permettre les échanges professionnels sur la culture des soins infirmiers. 							
ACTIONS	Action 1 : Informer les étudiants des démarches pour un stage à l'étranger Action 2 : Accompagner l'étudiant pour son projet et à l'aider à rechercher l'association encadrant ce stage Action 3 : Etudier le dossier en vue d'un accord							
CALENDRIER Pérenne tous les ans		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
Action 1		X		x		x		x
Action 2		x		x		x		x
Action 3			x		x		x	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • La présentation est faite et les documents ont été fournis • L'association offre des terrains dit qualifiants, encadre les étudiants par un maître de stage et un tuteur nommé et évalue les compétences en lien avec le référentiel de formation français. Une attestation de pré réservation est fournie • Le dossier est complet et rendu à la date butoir • La check list des démarches et pièces à fournir est complète avant le départ en stage 							
BILAN Actions de communication	L'étudiant fait un retour de son expérience toutes les semaines pendant le stage au formateur référent Une présentation ouverte à tous les étudiants de l'IRF est organisée dans le mois qui suit le retour de stage Un stand est présent aux journées « Portes ouvertes IRF » Un flash info est présent sur la page facebook de l'IRF La possibilité d'écrire un article dans une revue professionnelle est offerte La possibilité de communiquer aux journées interprofessionnelles du CEFIEC selon la thématique							

AXE 4 Fiche 4.1	LE SOIN INFIRMIER A LA FOIS TECHNIQUE ET RELATIONNEL							
PILOTES de l'action	Delphine BERTRAND							
CONTEXTE	Allier à la fois les compétences techniques et relationnelles, nécessite de la rigueur scientifique et des qualités humaines. C'est un métier qui demande aussi habileté manuelle, dextérité et sens de l'organisation.							
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des habiletés gestuelles et comportementales dans les activités de soins, • Acquérir des savoirs en communication, • Mobiliser des principes éthiques dans les situations de soins posant un dilemme, • Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne. 							
ACTIONS	Action 1 : Evaluer les capacités techniques et relationnelles pendant les travaux pratiques (perfusion, préparation, injection, dilutions, débit...) et les séances de simulation Action 2 : Objectiver l'impact positif de la dimension relationnelle à travers l'enseignement des normes et protocoles de soins, Action 3 : Savoir conduire un entretien infirmier Action 4 : Développer la réflexion éthique par l'interactivité dans des contextes de soins complexes							
CALENDRIER Pérenne tous les ans		S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	
Action 1	X			X		X		
Action 2			X		X		X	
Action 3			X		X		X	
Action 4			X		X		X	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de TP et de scénarii de simulation incluant une évaluation qualitative du soin • Nombre de situations simulées basées sur la communication (ou situation relationnelle) • Un item sur l'aspect relationnel est inclus et évalué dans les travaux à rendre • L'entretien infirmier est enseigné et évalué (niveau atteint) • Un travail sur une situation mobilisant un débat éthique est demandé 							
BILAN Actions de communication	Rapport d'activité de l'IFSI est partagé en réunion d'équipe et présenté en ICOGI							

AXE 4 Fiche 4.2	L'ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE																																																					
PILOTES de l'action	Cindy PILON																																																					
CONTEXTE	<p>L'analyse de pratique professionnelle (APP) est une méthode pédagogique permettant d'analyser une situation ou une activité rencontrée en environnement de travail.</p> <p>A l'IFSI, l'APP a pour objectif d'amener l'apprenant à décrire les faits d'une situation rencontrée en stage avec un regard critique et distancié, d'exprimer ses émotions et de pouvoir objectiver l'écart à la référence ou norme. Elle permet de faire évoluer sa pratique pour l'améliorer et de développer ses compétences.</p> <p>En tant que professionnel, cette méthode d'analyse sera transposable et permettra d'analyser une pratique du service dans une démarche qualité ou d'analyse de gestion des risques.</p>																																																					
OBJECTIF	Permettre à l'étudiant d'enrichir son savoir-faire et de gagner de la confiance par l'acquisition d'une méthode d'analyse.																																																					
ACTIONS	Action 1 : Planifier des cours sur l'analyse de situation ou d'activités rencontrées avant le départ en stage qui permettra de remplir le document du portfolio Action 2 : Obtenir une analyse de situation par stage et par étudiant soit 6 pour 3 années de formation Action 3 : Analyser la pratique actuelle sur ce sujet en équipe de formateur pour la faire évoluer si besoin Action 4 : Former les nouveaux formateurs à l'analyse de pratique																																																					
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2 2020</th> <th>S1 2021</th> <th>S2 2021</th> <th>S1 2022</th> <th>S2 2022</th> <th>S1 2023</th> <th>S2 2023</th> <th>S1 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>										S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	Action 1		x		x		x		x	Action 2	x		x		x		x		Action 3		x							Action 4		x		x		x		x
	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024																																														
Action 1		x		x		x		x																																														
Action 2	x		x		x		x																																															
Action 3		x																																																				
Action 4		x		x		x		x																																														
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'analyses effectuées par étudiants / année • Plan d'amélioration sur l'analyse de pratique formulé suite à une réflexion d'équipe (projet) • Nombre de formateurs formés par année à l'APP 																																																					
BILAN Actions de communication	A la fin de la formation, l'étudiant aura rédigé 6 analyses. Tous les formateurs seront formés à l'APP. Communication du projet d'amélioration en équipe																																																					

AXE 4 Fiche 4.3	LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE																																												
PILOTES de l'action	Delphine PATTE																																												
CONTEXTE	<p>La profession infirmière repose sur un socle historique ancien. A ce titre, l'universitarisation en 2009 a été un tournant marquant dans la formation et donc dans la construction identitaire des professionnels qui d'élèves sont devenus des étudiants. L'identité professionnelle se construit d'après GOHIER, « sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale. »</p> <p>L'identité professionnelle est fondée sur des représentations collectives et est le résultat d'une identification à l'autre (Sainsaulieu, 1985). Cela induit une identification de soi par soi et de soi par les autres.</p> <p>Les étudiants en soins infirmiers vont progressivement intégrer et construire des représentations au fil des enseignements, des rencontres professionnelles, des expériences de stage, les amenant à construire leur propre identité professionnelle.</p>																																												
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des débriefings avec les étudiants après le stage pour faire évoluer les représentations • Objectiver les progressions qui permettent aux étudiants de se construire en tant que professionnel 																																												
ACTIONS	<p>Action 1 : Planifier des temps d'exploitation de stage avec le référent pédagogique dès le retour de stage.</p> <p>Action 2 : Créer un support de préparation du temps d'exploitation de stage pour l'étudiant = bilan de progression en terme d'acquisition de compétences et impact de l'expérience de stage sur ses représentations de la profession, son projet professionnel...</p> <p>Action 3 : Evaluer la satisfaction des étudiants</p>																																												
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 10%;">S2 2020</th> <th style="width: 10%;">S1 2021</th> <th style="width: 10%;">S2 2021</th> <th style="width: 10%;">S1 2022</th> <th style="width: 10%;">S2 2022</th> <th style="width: 10%;">S1 2023</th> <th style="width: 10%;">S2 2023</th> <th style="width: 10%;">S1 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>										S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	Action 1	x	x	x	x	x				Action 2		x	x						Action 3				x				
	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024																																					
Action 1	x	x	x	x	x																																								
Action 2		x	x																																										
Action 3				x																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : planification de temps d'exploitation de stage en groupe à chaque retour de stage avec le référent pédagogique • Action 2 : Le support d'exploitation de stage est effectif (créé et utilisé) • Action 3 : Taux de retour de questionnaires étudiant / analyse 																																												
BILAN Actions de communication	Les temps d'exploitation de stage sont effectifs sur les 3 ans																																												

AXE 4 Action 4.4	SE PROJETER DANS L'AVENIR : En tant que professionnel ou en poursuivant des études (spécialités et IPA)																																																					
PILOTES de l'action	Thomas CHRETIEN																																																					
CONTEXTE	Dans la vie d'un Institut Régional de Formation, promouvoir des actions qui allient information, échange, débat et conférences sur des sujets d'actualité de la santé, peut être un bon moyen de réunir étudiants et partenaires de l'institut sur des grands sujets de société et sur l'évolution des métiers.																																																					
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des moments de dialogue, d'informations et de débat autour d'un thème qui concerne une réforme ou une question d'actualité de la santé • Développer les relations hors enseignements entre les étudiants et des professionnels et/ou des étudiants en poursuite d'étude • Réaliser une opération de communication pour faire connaître les possibilités de poursuite d'étude et d'offre de formation. 																																																					
ACTIONS	Action 1 : Créer un groupe de travail pour organiser des rencontres interprofessionnelles étudiants IFSI et professionnels spécialité en poste (binôme IDE spécialisés-étudiants en cours de spécialisation / IPA, IBODE, IADE, IPDE) Action 2 : Préparer la rencontre : le thème, le jour, le lieu, l'horaire, les invités les partenaires au sein de l'IRF et Université. Action 3 : Faire participer les étudiants dans l'élaboration des thématiques Action 4 : Développer des actions communes avec d'autres filières																																																					
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2 2020</th> <th>S1 2021</th> <th>S2 2021</th> <th>S1 2022</th> <th>S2 2022</th> <th>S1 2023</th> <th>S2 2023</th> <th>S1 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>										S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	Action 1	x								Action 2	x								Action 3		x							Action 4		x		x		x		x
	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024																																														
Action 1	x																																																					
Action 2	x																																																					
Action 3		x																																																				
Action 4		x		x		x		x																																														
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe de travail du projet est constitué • Les affiches sont diffusées sur l'ensemble de l'IRF et à l'Université • Bilan de la journée éalisée • Des formateurs, enseignants participent à l'élaboration avec les étudiants des actions de communication sur des thématiques retenues • De nouvelles actions communes avec d'autres filières se développent au sein de l'institut 																																																					
BILAN Actions de communication																																																						

AXE 4 Fiche 4.5	Une dynamique de l'employabilité des étudiants																																															
PILOTES de l'action	J LELIEVRE - A DAUPHY (GT : K. FRANCOIS + T. CHRETIEN)																																															
CONTEXTE	<p>Faciliter l'employabilité répond à plusieurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin des employeurs : besoin de recruter des IDE et besoin de remplacement (ESI sur les remplacements d'ASH ou d'AS) • Besoin des étudiants : besoin de travailler pendant la formation et recherche d'un emploi infirmier dès la diplomation. <p>Au niveau de l'IFSI, la gestion de la communication est un enjeu majeur. Devenir facilitateur en se positionnant comme un intermédiaire entre ces deux parties permet de se positionner comme un interlocuteur-partenaire.</p>																																															
OBJECTIFS	<p>Faciliter la mise en relation des étudiants dans leur recherche d'emploi (job étudiant, post DE et apprentissage)</p> <p>Créer un réseau employeur et répondre aux besoins des recruteurs et des ESI</p> <p>Diversifier les terrains de stage et promouvoir l'apprentissage</p>																																															
ACTIONS	<p>Action 1 : communiquer sur le projet aux différents partenaires concernés : étudiants, établissements de soins et équipe pédagogique</p> <p>Action 2 : Pérenniser la « Journée métiers » avec les recruteurs (fin février-début mars) sous forme de forum : petites salles à disposition des employeurs pour recruter, les ESI tournent de salle en salle (action pour les L2 et L3)</p> <p>Action 3 : Créer un espace « Job dating IFSI » pendant la journée métier (inviter SANTEST) affichage d'offre de remplacement pendant la journée des métiers.</p> <p>Action 4 : améliorer la diffusion des offres aux étudiants (supports numériques)</p>																																															
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2 2021</th> <th>S1 2022</th> <th>S2 2022</th> <th>S1 2023</th> <th>S2 2023</th> <th>S1 2024</th> <th>S2 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>									S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024	Action 1	X		X		X		X	Action 2		X		X		X		Action 3		X		X		X		Action 4	X	X	X	X	X	X	X
	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024																																									
Action 1	X		X		X		X																																									
Action 2		X		X		X																																										
Action 3		X		X		X																																										
Action 4	X	X	X	X	X	X	X																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Action 1 : Dates des réunions d'informations et CR</p> <p>Nombre de demande employeurs</p> <p>Nombre de réponses ESI</p> <p>Action 2 : Taux de participation des ESI, employeurs à la journée de rencontre avec les professionnels</p> <p>Action 3 : Taux de participation des ESI, IDE, employeurs au Job dating</p> <p>Action 4 : Outils numériques utilisés (Moodle), nombre de connexion à l'outil</p>																																															
BILAN Actions de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction annuel pour les étudiants qui ont bénéficié de ce dispositif • Questionnaire de satisfaction annuel à destination des intervenants (sur le job dating, la communication, les rencontres) et des professionnels en poste qui participeront • Bilan annuel du groupe de pilotage (juillet-août) • Retour d'expériences en réunion d'équipe IFSI et lors des AG cadres-IRF • Ecrit dans CONNEXION CHU et FIL INFO IRF • Ecrit dans revue professionnelle (revue soins) 																																															

AXE 5 Fiche 5.1	LA PROMOTION DE LA RECHERCHE PARAMEDICALE EN FORMATION							
PILOTES de l'action	Sébastien THILLY							
CONTEXTE	L'universitarisation des études et l'obtention du grade de licence pour les nouvelles générations d'infirmier(es) invitent la profession à s'investir davantage dans la recherche en sciences infirmières. La promotion de la recherche paramédicale encourage la naissance d'une culture de recherche paramédicale dès la formation initiale.							
OBJECTIF	Promouvoir la culture de recherche dès le début de formation par l'incitation à la lecture et à l'écriture.							
ACTIONS	Action 1 : Présenter l'intérêt de la recherche paramédicale en lien avec les unités d'enseignements. Action 2 : Présenter des recherches effectuées et/ou en cours en lien avec le programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) du CHU de Reims.							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x	x	x	x		
	Action 2		x	x				
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Présentation lors des enseignements de l'intérêt professionnel à effectuer des recherches en lien avec la thématique abordée. Organisation de communication ayant pour thématique la recherche. 							
BILAN Actions de communication								

AXE 5 <i>Fiche 5.2</i>	L'APPORT DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUITES AUX ENSEIGNEMENTS																															
PILOTES de l'action	Sébastien THILLY																															
CONTEXTE	En adéquation avec la démarche qualité mise en place dans les établissements de santé, les professionnels sont amenés à analyser, à confronter, à réinterroger les us et coutumes pour améliorer leur pratique professionnelle. L'apport de références permet de s'appuyer sur des données probantes référencées pour déterminer les critères d'évaluation et proposer les axes d'amélioration qui en découlent.																															
OBJECTIF	Démontrer l'intérêt d'une bibliographie référencée dans l'élaboration d'un projet à visée d'amélioration des pratiques professionnelles.																															
ACTIONS	Action 1 : Recenser les cours sans références bibliographiques pour les compléter. Action 2 : Réajuster progressivement les supports utilisés en mentionnant les références des données théoriques ou scientifiques présentées.																															
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2020</th> <th>S1-2021</th> <th>S2-2021</th> <th>S1-2022</th> <th>S2-2022</th> <th>S1-2023</th> <th>S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1		x	x					Action 2			x	x	x	x	x
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																									
Action 1		x	x																													
Action 2			x	x	x	x	x																									
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • La liste de supports de cours sans références bibliographiques est établie. • Le réajustement de références bibliographiques suite aux enseignements est effectif. 																															
BILAN Actions de communication																																

AXE 5 Fiche 5.3	LE RECENSEMENT SYSTEMATIQUE DES TRAVAUX DE RECHERCHE							
PILOTES de l'action	Sébastien THILLY							
CONTEXTE	En lien avec le référentiel de formation initiale en soins infirmiers, la recherche et le traitement de données scientifiques et professionnelles fait partie des compétences à acquérir en formation. La proposition de travaux de recherches au service du groupe professionnel, compréhensibles de tous, aura vocation à stimuler l'appétence de l'étudiant pour la recherche et d'inclure la culture de recherche dans la construction de son identité professionnelle.							
OBJECTIF	Valoriser la participation des étudiants et de l'équipe pédagogique à la production de savoir par leurs recherches.							
ACTIONS	Action 1 : Recenser les travaux d'écriture, d'enquête et de recherche des étudiants. Action 2 : Recenser les travaux de recherche de l'équipe pédagogique							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x	x				
	Action 2		x	x				
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une banque de données répertoriant les thématiques de recherche développées par les étudiants dans les instituts. • Constitution d'un répertoire des travaux de recherche de l'équipe pédagogique. 							
BILAN Actions de communication								

AXE 5 Fiche 5.4	LE MEMOIRE DE FIN D'ETUDE, PREMIER PAS VERS LA RECHERCHE							
PILOTES de l'action	David LEMUT							
CONTEXTE	Dans un contexte de promotion de la recherche en sciences infirmières, l'initiation à la recherche en institut de formation permet d'amener progressivement l'étudiant à se familiariser et à s'approprier la méthodologie de recherche. C'est le but recherché dans la production du mémoire de fin d'étude.							
OBJECTIF	Développer une dynamique de recherche chez les étudiants en soins infirmiers.							
ACTIONS	Action 1 : Organiser un groupe de réflexion incluant les responsables pédagogiques des unités d'enseignement d'initiation à la recherche ciblées dans le référentiel de formation en soins infirmier enseignants-chercheurs. Action 2 : Reconsidérer en équipe le niveau attendu de la démarche d'initiation à la recherche.							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1		x					
	Action 2			x				
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du groupe de réflexion sur la mise en œuvre de la démarche d'initiation à la recherche. • Elaboration d'un document retraçant les attendus de la démarche d'initiation à la recherche. 							
BILAN Actions de communication								

AXE 6 Fiche 6.1	LA COLLABORATION ENTRE LES ECOLES ET INSTITUTS DE L'IRF																																							
PILOTES de l'action	Annie SAINT-JEAN																																							
CONTEXTE	<p>Le partenariat existant entre les différentes écoles et instituts de formation de l'IRF est une plus-value pour l'ensemble des étudiants de l'établissement. Il permet une mise en situation transposable dans les futures fonctions.</p> <p>Actuellement, 4 actions collaboratives en lien avec des unités d'enseignement de l'IFSI sont concrètement en place avec deux écoles en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration IFSI /IFAS <ul style="list-style-type: none"> o les soins de confort et les valeurs soignantes partagées (UE 5.1 S1) o encadrement et évaluation d'un stagiaire lors des soins (UE 3.5 S4) - Collaboration E IADE / IFSI : <ul style="list-style-type: none"> o enseignements pratiques par les élèves IADE sur les soins d'urgence aux ESI (UE 4.3 S4) o enseignements pratiques par les élèves IADE sur les tonocardiaques, antihypertenseurs et diurétiques (UE 2.11 S3). 																																							
OBJECTIF	Continuer à développer des collaborations de l'IFSI avec d'autres écoles et instituts de l'IRF tout en pérennisant ce qui existe.																																							
ACTIONS	<p>Action 1 : Recenser et évaluer les actions menées avec chaque école/institut pour les faire évoluer.</p> <p>Action 2 : Envisager de nouveaux partenariats</p> <p>Action 3 : Mettre en œuvre des nouveaux dispositifs</p>																																							
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 10%;">S2-2020</th> <th style="width: 10%;">S1-2021</th> <th style="width: 10%;">S2-2021</th> <th style="width: 10%;">S1-2022</th> <th style="width: 10%;">S2-2022</th> <th style="width: 10%;">S1-2023</th> <th style="width: 10%;">S2-2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>									S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023	Action 1	x	x						Action 2			x					Action 3				x	x		
	S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023																																	
Action 1	x	x																																						
Action 2			x																																					
Action 3				x	x																																			
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du dispositif actuel de collaboration entre écoles par les étudiants • Nombre de nouvelles collaborations créées 																																							
BILAN Actions de communication	Retours d'expériences en AG cadres IRF																																							

AXE 6 Fiche 6.2	LE SERVICE SANITAIRE							
PILOTES de l'action	Annie SAINT-JEAN et Groupe de Travail							
CONTEXTE	<p>L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé depuis 2019. Le but est de promouvoir une politique de prévention et de promotion de la santé.</p> <p>Ayant pour objectif principal « d'initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé », le service sanitaire vise également à « favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études » et de « favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation ».</p> <p>Au sein de l'IFSI du CHU de Reims, les étudiants en soins infirmiers ont l'opportunité de mener, dans ce cadre, des actions en partenariat des étudiants en santé de l'université de Reims.</p>							
OBJECTIF	Permettre à chaque étudiant infirmier de mener un projet de santé publique en inter professionnalité dans le cadre du service sanitaire d'ici 2023 en multipliant les partenariats avec d'autres composantes de l'UFR Santé de l'université Reims Champagne Ardenne (URCA) et des instituts paramédicaux au sein de l'IRF (IFMK).							
ACTIONS	Action 1 : Pérenniser le partenariat avec l'UFR de Pharmacie Action 2 : Développer et enrichir les partenariats en internet et avec les autres étudiants paramédicaux et médicaux (IFMK, UFR médecine...) Action 3 : Diversifier les lieux d'accueil et les populations cibles en lien avec les orientations nationales							
CALENDRIER		S2-2020	S1-2021	S2-2021	S1-2022	S2-2022	S1-2023	S2-2023
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3	x		x		x		x
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants participant dans un groupe de travail interprofessionnel dans le cadre du SESA • Nombre de partenaires d'autres disciplines paramédicales et médicales • Profil et typologie des lieux d'accueil 							
BILAN Actions de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et bilan régulier avec le groupe pilote et l'ensemble du collectif formateurs dans le cadre des réunions de l'équipe pédagogique de l'IFSI 							